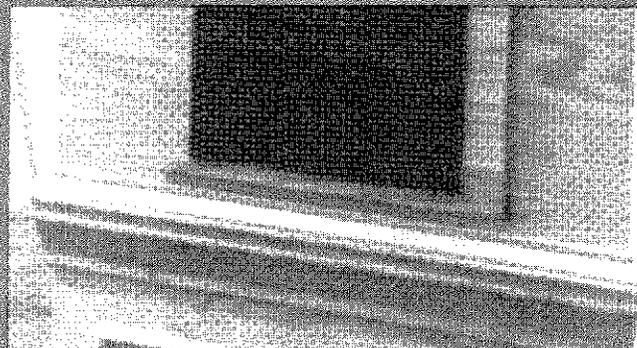


# Femmes d'ici



orientation et formation des filles: de l'école à l'emploi



TESTAMENT BIOLOGIQUE

PATRIMOINE FAMILIAL

Année internationale de l'alphabétisation

BIOGRAPHIES

*Arlette Cousture, Johann Strauss*

# sommaire

## EQUIPE DE RÉDACTION

réda<sup>ct</sup>rice en chef  
Marie-Ange Sylvestre

édactrices  
Lise Cormier Aubin  
Jacqueline Nadeau-Martin  
Pauline Amesse

secrétaire coordonnatrice  
Huguette Dalpé

## COLLABORATRICES

Marie-Paule Godin, Gertrude Massicotte, Stella Bellefroid, Rolande Thivierge, Louise Couimbe-Joly, Luce S. Bérard, Michelle Houle-QueHet, Christine Marion, Louise Dubuc, Marie-Marthe Normand, Thérèse Payeur, Eiliane Saint-Cyr, Lise Girard.

Couverture  
Conception graphique: Louise Lippé  
Photo: Colloque Orientation et formation des filles, de l'école à l'emploi

Photos  
Femmes d'ici. Bell

Illustrations  
Louise Lippe, Grégoire Amesse

## RESPONSABLE DU TIRAGE

Lise Grattoo

## SERVICE DES ABONNEMENTS

Ginette Hébert

Abonnement  
1 an (5 numéros) 10\$

Dépôt légal  
Bibliothèque nationale à Ottawa  
Bibliothèque nationale du Québec  
ISSN 0705-3851

Courrier de deuxième classe

Enregistrement n° 2771

Mois de parution: mai 1990  
Imprimé aux ateliers de  
l'imprimerie de la Rive Sud Liée

La reproduction des articles, photos  
ou illustrations publiés dans la revue  
est autorisée à condition que la source  
soit mentionnée.

publication de  
l'Association Féminine d'Éducation  
et d'Action Sociale  
5999 rue de Marseille  
Montréal, Québec  
H1N 1K6  
Tél.: (514)251-1636



**AFEAS** Association féminine  
d'éducation et d'action sociale

Whitford.....	*
Point de Lui.....	4
Un peu de tout.....	*
Bouquins.....	6
Année internationale de l'alphabétisation.....	6
Loi <sup>se</sup> Coulombe-Joly	
fatigue des femmes et l'équité en emploi.....	7
Luce S, Bérard	
Colloque : Orientation et formation des filles.....	8
Michelle Houle-Ouellet	
Plan de développement : Les Aféas locales.....	10
Christine Marion	
Action : Loi sur le patrimoine familial.....	11
Michelle Houle-Ouellet	
Étude : Testament biologique.....	12
Louise Dubuc	
Art et culture : Biographies.....	14
Marie-Marthe Normand, Thérèse Payeur	
Le Curateur public.....	16
Marie-Ange Sylvestre	
Le Salon de la femme.....	17
Louise Dubuc	
Orientation.....	18
Stella Bellefroid	
Consommation.....	19
En VT3C.....	20
Nouvelles	21

N.D.R.: Les articles publiés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement la pensée officielle de l'AFEAS.

Si vous ou une de vos compagnes ne recevez pas femmes d'ici, communiquez avec le siège social, en indiquant votre nom, votre adresse complète, le nom de votre cercle ainsi que votre numéro d'abonné.

## ABONNEMENT AU DOSSIER MENSUEL

Saviez-vous que vous pouvez vous abonner au dossier d'étude? Pour aussi peu que 16\$ par animée, vous recevrez huit dossiers d'étude chez vous, en même temps que les responsables. Ce document est non seulement un outil de travail des plus précieux, mais également une mine de renseignements à garder à portée de la main. Consultez la liste des sujets au verso de la revue pour vous en convaincre. Retournez vite la fiche d'abonnement avant le 30 juin 1990 avec votre chèque libellé au nom de l'Association féminine d'éducation et d'action sociale, 5 999 rue de Marseille, Montréal, H1N 1K6.

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Région \_\_\_\_\_

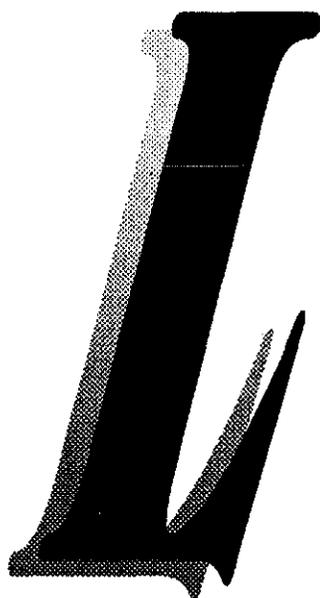
Adresse \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ No de téléphone \_\_\_\_\_



## L'AFEAS des années 1990, vision nouvelle ou...?

06 JUIN 1990



a vie d'une association n'est pas un sprint mais une course de fond. Sa vitalité, son existence même reposent sur une implication constante soutenue par l'enthousiasme que suscite sa mission.

Un récent sondage nous révèle que l'AFEAS est dans le peloton de tête des organismes féminins. Oui, elle est appréciée et très respectée. Cependant, ce sondage met aussi en évidence notre difficulté de retenir ou d'attirer une clientèle qui, par contre, reconnaît sa valeur sociale.

En ce début des années 90, serions-nous dans une impasse? Education et action sociale ne faisant plus naître cette étincelle qui propulse en avant...des structures difficilement applicables dans bien des circonstances...Et d'un autre côté, cette appréciation, ce respect, cette reconnaissance de valeur sociale! L'AFEAS donne aux femmes la parole et la force du nombre; cela demeure une priorité sociale car tout n'est pas gagné, loin de là-

Pas une impasse, mais une situation idéale pour se questionner, pour analyser notre mission et particulièrement la façon de la vivre, pour s'ouvrir aux nouvelles réalités, pour oser envisager du nouveau, pour se permettre des petits coups d'audace...

Le congrès d'orientation peut devenir l'outil par excellence pour donner à l'AFEAS cette vision nouvelle qui la fera attrayante dans une société

en pleine évolution. La réussite est un coquetel d'audace et de prudence!

### Le pouvoir de savoir

Savoir, c'est pouvoir et le pouvoir est dans le savoir.

- H faudra s'en souvenir lorsque bientôt nous entreprendrons la démarche qui nous conduira au congrès d'orientation.
- H faudra pour les personnes en autorité à tous les paliers, partager le pouvoir en diffusant l'information bien sûr, mais particulièrement en la rendant attrayante afin de favoriser une implication véritable.

Partager le pouvoir c'est remettre à chacune sa propre responsabilité et faire confiance.

- H faudra pour nous, membres AFEAS, qui croyons en la valeur de notre Association, accepter de donner du temps pour nous informer, réfléchir et nous exprimer sur notre vision d'avenir de l'AFEAS.
- H faudra faire sauter les barrières ennemies de l'innovation.

C'est le temps de faire place à notre imagination, à notre créativité, de décrocher notre enthousiasme.

Pour l'AFEAS, le défi des années 90 ne serait-ce pas ce congrès d'orientation? Lui apportera-t-il une vision nouvelle...?

*Marie-Poule Godin*  
conseillère provinciale.

## La faillite

La loi sur la faillite est une loi fédérale qui relève du ministère Consommation et Corporations Canada, direction des faillites.

Il s'agit d'une loi très complexe. Une créance, en particulier, fera l'objet de ma recherche. Qu'advient-il du salaire lorsqu'un employeur fait faillite? Je vais d'abord vous donner quelques définitions:

**Faillite** : état d'une personne qui a fait une cession de biens ou contre laquelle a été émise une ordonnance de séquestre (art. 2, Loi sur la faillite).

En tant que procédure, la faillite est «une cession, un transport, volontaire ou forcé, fait par une personne insolvable de l'universalité de ses biens saisissables (ses biens insaisissables diffèrent d'une province l'autre) entre les mains d'un fiduciaire appelé syndic pour fins de réalisation au bénéfice des créanciers pour lesquels ces biens sont le gage commun».

**Syndic** : personne qui détient une licence et qui se chargera de liquider les biens, de payer pour l'administration de la faillite et de répartir le produit de la liquidation entre les créanciers.

**Créancier garanti** : personne qui détient une hypothèque, un nantissement ou un privilège sur un bien du débiteur, à titre de garantie et qui a le droit de le faire vendre pour être remboursé de sa créance si le débiteur ne respecte pas ses engagements.

Lors de la liquidation des biens, le syndic doit respecter un ordre de droits de créanciers : créanciers garantis, privilégiés et non garantis.

Les créances privilégiées sont, elles aussi, réparties selon un ordre de priorité :

- a) dans le cas d'un failli décédé, les frais de funérailles et les dépenses testamentaires;
- b) les frais d'administration de la faillite;

- c) les frais gouvernementaux (impôts, etc.);
- d) les salaires pour services rendus au cours des trois mois précédant la faillite jusqu'à concurrence de 500\$
- e) les taxes municipales, etc.

Contrairement au dicton populaire qui dit que le salaire ne se perd pas, ce n'est pas tout à fait vrai. Vous constatez donc qu'il faut d'abord payer les personnes détenant des hypothèques ou des privilèges sur les biens du débiteur et que le salaire détient un rang assez éloigné dans l'ordre des créanciers privilégiés.

Votre salaire sera donc payé s'il y a suffisamment d'argent lors de la liquidation de la faillite à condition qu'il soit enregistré.

*Pour de plus amples renseignements, contacter un bureau régional du Surintendant des Faillites : Montréal (514-283-6192), Québec (418-648-4280).*

**Gertrude Massicotte**

Brochure: «Si vous envisagez la faillite personnelle...», Consommation et Corporations Canada.

## La pomme de terre

Trop courante pour être appréciée, la pomme de terre n'en est pas moins un aliment de grande qualité. Malgré certains préjugés, il vaut bien la peine d'en parler un peu et il suffit de l'apprêter de façon originale pour en tirer un service de gourmet.

### Historique

Originaires des Andes, elle s'appelle d'abord «patate», nom tiré de l'espagnol et du portugais et emprunté à la langue indigène. Introduite en Espagne au XVI<sup>e</sup> siècle, elle n'est répandue en France qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle sous l'influence d'Antoine Parmentier (1737-1813). Elle est alors appelée «parmentière» en son honneur.

### Culture et mise en marché

La pomme de terre, de la famille des solanacées, possède des tubercules souterrains gorgés d'amidon et comestibles. La multiplication se fait par les tubercules et le stade de production est d'environ 90 jours selon la variété.

La pomme de terre est généralement consommée dans les pays producteurs qui sont dans l'ordre : rU.R.-S.S., la Pologne, l'Allemagne, la France. Au Québec, la production étant insuffisante, la pomme de terre du Nouveau-Brunswick comble les besoins. Les producteurs et les expéditeurs s'efforcent constamment d'améliorer leurs méthodes de conservation, de classement et d'empaquetage.

Outre la pomme de terre présentée comme légume cru, elle est commercialisée sous différentes formes : chips, pommes de terre julienne, frites congelées, flocons et croquettes de pommes de terre, féculé et même pulpe desséchée pour l'alimentation du bétail.

### Cuisson et valeur nutritive de la pomme de terre

Les pommes de terre cuites entières et avec la pelure, au four ou dans l'eau, conservent presque toute leur valeur nutritive. Une perte du quart de celle-ci survient si elles sont pelées. L'usage de la marguerite représente alors une alternative très valable. C'est une erreur de croire que la pomme de terre fait engraisser. Une

*Suite à la page 18*

## LE LIVRE DES MEDECINES NATURELLES

Andrew Stennay et Richard Grossman, Robert Laffont, 1988, 352p., 34,95\$.

Cet ouvrage constitue un guide pratique de la santé familiale. Il traite de multiples sujets, entre autres : alimentation, exercices, respiration, relaxation, environnement intérieur, sexualité, santé mentale, cycles de la vie, soins aux malades.

D'autre part, il vulgarise plusieurs thérapies naturelles classées en deux groupes. Dans les thérapies médicinales, on retrouve l'homéopathie, la naturopathie, la médecine traditionnelle-populaire, etc. Parmi les nombreuses thérapies corps/mental présentées, on remarque la réflexologie, le rolfing, le shiatsu, le yoga et la méditation.

Une trentaine de thérapeutes ont collaboré à la rédaction de ce livre intéressant et visuellement attirant. A noter toutefois que les items de nombreux tableaux sont placés en désordre, ce qui peut prêter à confusion.

*Lise Cormier Aubin*

## SANS RETOUR

Patricia J. MacDonald, Albin Michel, 1990, 302p.

Dans une petite ville du Tennessee, une femme dont la vie semble en tout point conforme au rêve américain, voit sa vie tomber en lambeaux à la mort de sa fille trouvée assassinée



dans un bois, tout près de l'endroit où se donnait le grand bal annuel.

Tous sont d'accord : Michelle a été victime du geste insensé du déséquilibré du village. Elle s'est trouvée au mauvais endroit au mauvais moment. Voilà! Comment expliquer autrement la mort atroce d'une adolescente si douce, si charmante que rien ne destinait à un pareil drame. Mais Lilly, la mère, n'accepte pas ce verdict simpliste et surtout le silence, le mutisme qui entoure l'affaire. Elle doit trouver l'assassin de sa fille à tout prix, mais elle ne sait pas encore jusqu'où la conduira cette quête de la vérité...

Voici un thriller psychologique qu'on a envie de lire jusqu'à la dernière page.

*Huguette Dalpé*

## SFFI EGABYDULAC

Francine Ouellette, Quinze, 1989, 855p.

Ce troisième roman de Francine Ouellette peut nous dérouter de prime abord. Les cent premières pages nous font connaître Marjolaine, jeune femme célibataire qui vit retirée près du torrent et du lac avec son fils Alex. La nature est belle où elle habite; son fils et elle sont très attachés l'un à l'autre, ils vivent des jours heureux. Elle semble aussi s'être donné comme mission de protéger tout ce qui se rapproche de l'environnement.

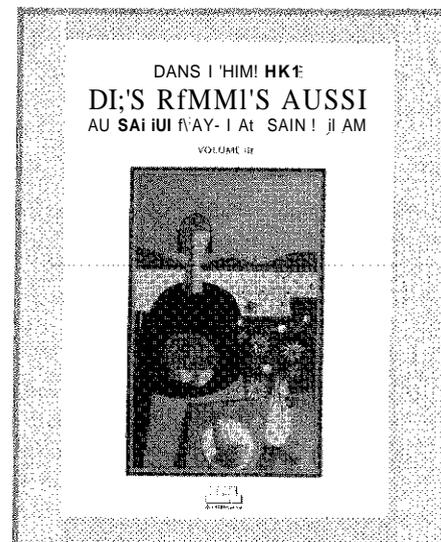
Il y a aussi Gaby, le cousin d'Alex, un enfant souffrant d'autisme et élevé par sa grand-mère parce que ses riches parents ne peuvent souffrir sa présence.

L'auteure nous fait vivre tous les défis des années 80: la drogue, la violence, le développement des ressources naturelles, les influences politiques, la faim en Ethiopie, etc.

L'action s'intensifie au fur et à mesure qu'on plonge au cœur du roman. Les cent dernières pages m'ont tenue en haleine.

Un livre séduisant à apporter en vacances pour celles qui se portent à la défense de leur environnement.

*Stella Bellefroid*



## DANS L'HISTOIRE DES FEMMES AUSSI... AU SAGUENAY LAC SAINT-JEAN

Région AFEAS Saguenay Lac Saint-Jean Chibougamau Chapais, 208 Dequen, St-Gédéon, GOW2PO, 14,95\$.

Les rédacteurs de l'histoire d'ici ou d'ailleurs, ont très peu parlé des femmes. On ne peut ignorer plus longtemps leurs actions, leurs engagements, leur présence et l'influence qu'elles ont dans les domaines qu'elles occupent : éducation, politique, économie, bénévolat, art et mode.

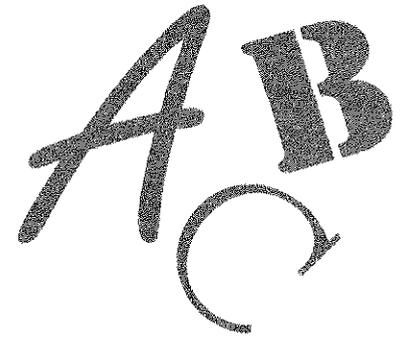
Epouses, mères de familles, elles se distinguent toutes par le cumul des tâches professionnelles, bénévoles et familiales.

Les 58 biographies de femmes de ce troisième volume sont présentées dans des textes courts, écrits par autant d'auteurs différents. Ils nous présentent des femmes qui ont contribué à l'évolution sociale et historique d'un pays.

Le lancement de «Dans l'Histoire, des femmes aussi...au Saguenay Lac Saint-Jean» a été une belle façon de souligner la Journée internationale des femmes et le 50ième anniversaire du droit de vote des femmes du Québec. En trois volumes, l'AFEAS aurait mis en évidence l'existence de 187 femmes.

*Rolande Thivierge*

# Année internationale de l'alphabétisation!



*Les Nations Unies ont décrété l'année 1990 comme étant celle de l'alphabétisation. C'est l'aboutissement de nombreuses études, recherches et analyses effectuées antérieurement à travers le monde.*

PAR LOUISE COULOMBE-JOLY

Cette année se veut une période de conscientisation et d'effort collectif dans la lutte contre l'analphabétisme. C'est aussi la réalisation de plusieurs projets concrets mis sur pied en collaboration avec les différents paliers de gouvernement, les institutions scolaires, les organismes d'éducation populaire, les entreprises, les syndicats, etc.

## L'alphabétisation : une préoccupation mondiale

Où retrouve-t-on les analphabètes? En pays sous-développés? Loin, loin de nous? Eh bien non! L'analphabétisme se retrouve dans tous les pays.

Au Québec, parmi la population de 16 ans et plus, une personne sur quatre est analphabète! Ces statistiques se comparent à celles des pays occidentaux.

L'organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO) classe les analphabètes, selon des normes internationales, en deux catégories : les analphabètes complets ou analphabètes de base et les analphabètes fonctionnels.

Dans une société post-industrialisée, un analphabète est un adulte qui manque d'autonomie dans sa vie quotidienne à cause d'une incapacité de lire, écrire ou compter, ce que son milieu exige de lui.

## Être analphabète en 90 est-ce possible?

De tous les problèmes sociaux, l'analphabétisme chez les adultes est l'un des plus dissimulés. Peu de personnes avouent leurs difficultés en ce sens et ce handicap relatif aux besoins de la vie quotidienne peut demeurer invisible longtemps.

Selon des personnes-ressources dans le domaine, l'analphabétisation est de plus en plus facile à camoufler depuis l'ère des communications verbales.

Il faut se rappeler qu'autrefois, lorsqu'une personne désirait entrer en communication avec quelqu'un d'éloigné, celle-ci devait lui écrire. Aujourd'hui, elle

peut le faire par téléphone. Il n'est plus absolument nécessaire d'écrire pour communiquer.

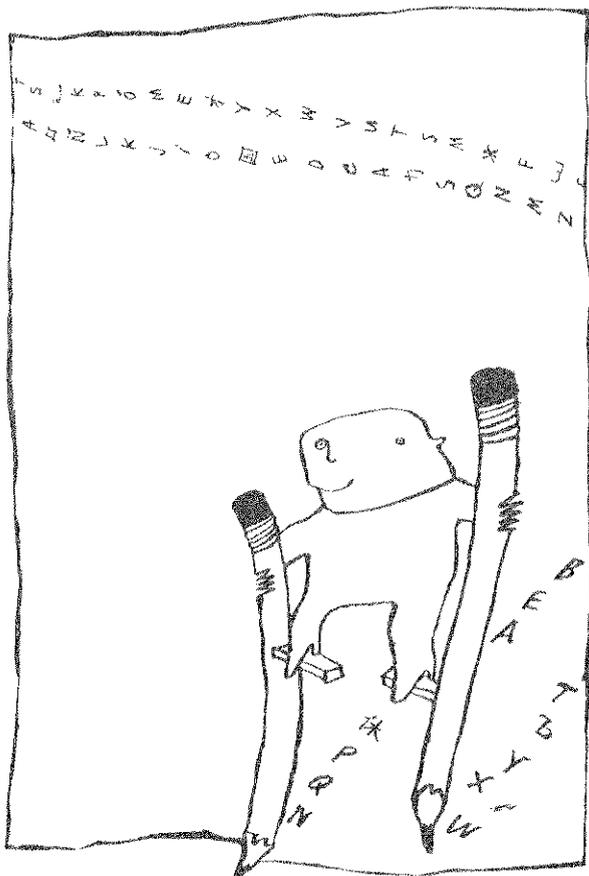
De même, lorsqu'une personne désirait s'informer sur un sujet, se renseigner sur les événements locaux, régionaux ou nationaux, elle devait obligatoirement lire le journal ou une revue d'information. Aujourd'hui, cette personne peut se tenir au courant de l'actualité en écoutant la radio, la télévision. Tout est résumé et donne assez d'éléments pour alimenter une conversation, pour se faire une opinion. Les informations télévisées, par exemple, remplacent les efforts de lecture et de compréhension de textes.

L'analphabétisation complète ou fonctionnelle ne fait pas mourir, n'empêche pas de vivre. Toutefois la qualité de vie est diminuée de beaucoup.

## Les nombreuses contraintes de l'analphabétisme

Le handicap de la lecture et de l'écriture est humiliant, voire même insupportable, dans certaines occasions. Une personne peut cacher la vérité à son entourage durant de nombreuses années en utilisant toutes sortes d'excuses, de trucs, de menteries qui laissent peu de doutes à son ou ses interlocuteurs. On retrouve des échappatoires très classiques et d'autres plus raffinées:

- *J'ai oublié mes lunettes!*
- *Laisse-moi le texte, je le lirai la tête reposée!*
- *Je n'ai pas eu le temps de le lire, veux-tu me le résumer?*
- *Veux-tu rédiger la lettre pour moi, jela signera. L. sous prétexte d'un manque de concentration, d'un travail manuel plus urgent ou d'une mau-*



vaise écriture...

L'analphabète fonctionnel subit une forme de dépendance envers une personne-clé et quel drame lorsque cette personne n'est plus! Comment remplir un formulaire? Comment comprendre le guide d'utilisation d'un appareil? Comment saisir la méthode de préparation d'un aliment?

De plus, les analphabètes doivent développer au maximum d'autres facultés comme la mémoire. Les per-



sonnes qui lisent cet article peuvent difficilement s'imaginer tous les problèmes rencontrés quotidiennement.

- Comment prendre ses médicaments—en mémorisant les indications du médecin ou du pharmacien.
- Comment réussir une recette...en apprenant par cœur la liste des ingrédients et des étapes à suivre.
- Comment se rendre d'un endroit à un autre...en comptant le nombre de rues ou de stations de métro.

La liste est longue, autant de stratégies que de situations. Toutes ces activités, si simples à l'ensemble des personnes qui ont la facilité de lire ou d'écrire, deviennent une occasion de stress et de tension supplémentaire pour un analphabète.

Pour nous membres APEAS, cette année devrait nous permettre de mieux saisir l'ampleur du débat. Le phénomène de l'analphabétisation se situe fort probablement tout près de nous. Soyons attentives et surtout ne réagissons pas en disant : «C'est impossible de me cacher une telle évidence, je m'en apercevrais tout de suite». Rien de plus faux!

Chacune de nous a un rôle à jouer dans le dépistage, dans la transmission de l'information et dans le soutien indispensable à une démarche d'apprentissage. L'AFEAS locale peut s'informer auprès de la commission scolaire, auprès des organismes communautaires et dans les bureaux du gouvernement pour connaître les programmes spéciaux dans son milieu.

## La fatigue des femmes et l'équité en emploi

En mars 1989, le Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme (CCCSF) publiait une étude sur le travail des femmes et le stress, et il organisait, à l'échelle du pays, une tribune sur le mieux-être des femmes. Quelques mois plus tard, le Conseil publiait un second rapport où il se demandait si les droits des femmes ne reculaient pas depuis la Charte des Droits, par défaut des femmes d'y avoir recours en nombre.

En mai 1989, Femmes d'ici publiait un article sur le stress, le travail, la vie quotidienne et sociale des femmes et valorisait alors l'action sociale pour remédier à long terme à leur stress quotidien. Lors du congrès provincial d'août 1989, l'AFEAS appuyait le Conseil des Normes du Travail du Québec pour un partage plus équilibré des responsabilités parentales dans l'organisation du travail et les soins des enfants. Ainsi, l'AFEAS s'engageait dans cette voie du travail des femmes en prenant position afin de diminuer la fatigue de la femme qui travaille. A nous, membres actifs, de continuer sur cet élan!

Plusieurs femmes au travail ressentent de la fatigue lorsqu'elles assument en même temps les tâches de l'entretien domestique et des soins aux enfants. On les dit raisonnables lorsqu'elles optent pour un emploi à temps partiel afin de ne pas vivre constamment débordées et de ne pas offrir aux siens une humeur massacrante. Mais ce choix, ne constitue-t-il pas une forme de discrimination systémique en emploi à la défaveur des femmes? n diminue les gages, ralentit le cheminement de carrière, tient bien souvent à l'écart des promotions qui conduisent à des postes de décision, et fait en sorte que la femme arrivera à la retraite plus pauvre que l'homme.

Puisque peu de femmes accèdent actuellement à des postes où elles peuvent influencer directement l'organisation du travail dans les entreprises, il faut prendre d'autres moyens

pour dénoncer la fatigue accumulée derrière des structures qui se disent ouvertes à la venue des femmes sur le marché de l'emploi. L'AFEAS dispose de tels moyens. Elle est bien structurée, elle veut innover. Par ses sujets d'étude, elle est apte à sensibiliser maintes québécoises au droit au travail et à tenir compte de leur épuisabilité.

Dans l'avenir, il peut être envisagé d'intervenir auprès des syndicats, du patronat, des entreprises et instances gouvernementales pour les inciter à éliminer la discrimination qui se cache dans l'organisation du travail par voie d'un mauvais ajustement à la fatigue normale des travailleuses. Il peut être envisagé d'appuyer des recours aux Droits de la personne. La Charte canadienne nous donne des droits si on l'utilise.

Dans le passé, des groupes et des individus ont obtenu par voie des Droits de la personne des jugements en Cour Suprême dénonçant la discrimination faite contre le sexe. Ainsi le Canadien National fut condamné à réviser ses politiques d'embauché envers les femmes postulant des postes non traditionnels. Bonnie Robichaud fit condamner la Défense Nationale pour le harcèlement sexuel qu'elle a subi en emploi, responsabilisant ainsi l'employeur de la conduite de l'un de ses employés. Cette jurisprudence profite à toutes les femmes.

Selon le président de la Commission canadienne des Droits de la Personne, l'équité en matière d'emploi est le fer de lance de toute évolution sociale pacifique. A ces mots, on reconnaît la raison d'être de l'AFEAS qui prône l'action sociale. Il y a donc lieu d'espérer par nos actions, améliorer la qualité de vie de nos travailleuses, attirer de nouvelles membres, sensibiliser même les hommes et les pré-retraités à un climat sans fatigue, et voir la natalité remonter d'elle-même.

Luce 8, Bérard

# Orientation et formation des filles, de l'école à l'emploi

*Sous ce thème, l'AFEAS a tenu deux colloques les 3 et 10 mars, respectivement à Montréal et Québec. Ils ont réuni plus de 200 personnes. Conseillères d'orientation, présidentes de commissions scolaires, parents, conseillères en emploi, directeurs d'école, ou membres AFEAS, les participantes et participants des colloques poursuivaient un objectif commun : améliorer la situation existante.*

PAR MICHELLE HOULE-OUELLET

## Misa en situation descriptive

Dès l'ouverture, une comédienne plongeait d'emblée l'assistance au cœur des interrogations d'une étudiante aux prises avec son formulaire d'inscription au cégep : difficulté de faire un choix, manque d'information, impératifs des parents, commentaires de la meilleure amie, appréhensions devant les exigences d'une vie professionnelle et le désir de se marier, d'élever une famille. En somme, un tableau étoffé qui proposait plusieurs éléments à discuter en ateliers.

## Des discussions, aux pistes de solutions

Les quatre ateliers proposaient une démarche identique. Une présentation de leur expérience personnelle par deux personnes-ressources invitées, l'une conseillère d'orientation dans un établissement scolaire, l'autre, responsable à différents titres, des ressources humaines dans une entreprise (Bell, le mouvement Desjardins, une petite entreprise ou les villes de Montréal et Québec).

Les discussions ont été riches d'informations et d'interventions. En général, on reconnaît que l'école est encore sexiste et que la famille a un rôle déterminant à jouer dans la transmission des stéréotypes liés aux rôles femme-homme ainsi qu'au partage des tâches et des responsabilités.

Tous ont déploré les choix d'options imposés aux jeunes dès la 3<sup>e</sup> année du secondaire. Il s'est dégagé

aisément un consensus sur le manque de ressources consacrées aux services d'orientation dans les écoles ainsi qu'aux lacunes du programme «éducation au choix de carrière», de venu optionnel en secondaire 1 et 2, et au manque de qualification d'un grand nombre de professeurs qui le dispensent.

Le manque d'information concernant les métiers non traditionnels pour les filles est flagrant. On réclame la présentation de modèles, des visites et des stages dans les entreprises afin de démystifier les critères d'embauché et les conditions de travail de ces métiers. Us se révèlent d'ailleurs moins «salissants» et nécessitent moins de force physique qu'on

l'imagine encore et requièrent souvent des aptitudes de minutie et de précision généralement attribuées aux femmes.

Les participants-es ont abordé la nécessité d'un meilleur arrimage entre la formation professionnelle et les emplois disponibles, entre les exigences académiques souvent superflues et les connaissances réellement requises pour les tâches qui seront à exécuter. Unaniment, les participants-es ont insisté sur la nécessité pour les milieux du travail de proposer des conditions qui permettent aux travailleuses et aux travailleurs de mener de front vie familiale et vie professionnelle.

Le perfectionnisme propre aux femmes, le mythe de la super-woman ont été vivement discutés. On est allé jusqu'à s'interroger sur l'acceptation du travail des femmes par la société. En effet, la question se pose quand les femmes sont rémunérées au rabais aussi bien pour les emplois qu'elles occupent traditionnellement que dans les sphères qui sont toujours des bastions masculins. Pour y remédier, on réclame l'équité salariale et le maintien des programmes d'accès à l'égalité.

Ne se satisfaisant pas de discussions sur les problèmes existants, les animatrices d'ateliers ont incité les participants-es à identifier des pistes de solutions dont on a fait une brève synthèse en plénière. Elles confirment l'ensemble des recommandations for-



Gail Grant du Conseil du Patronat, Gaston Leclerc de l'ISEP, Lise Lemieux de la Fédération des commissions scolaires à la table ronde du Colloque du 3 mars.

mulées par l'AFEAS, au terme de trois années de recherche et d'étude.

### Une brochette d'invités

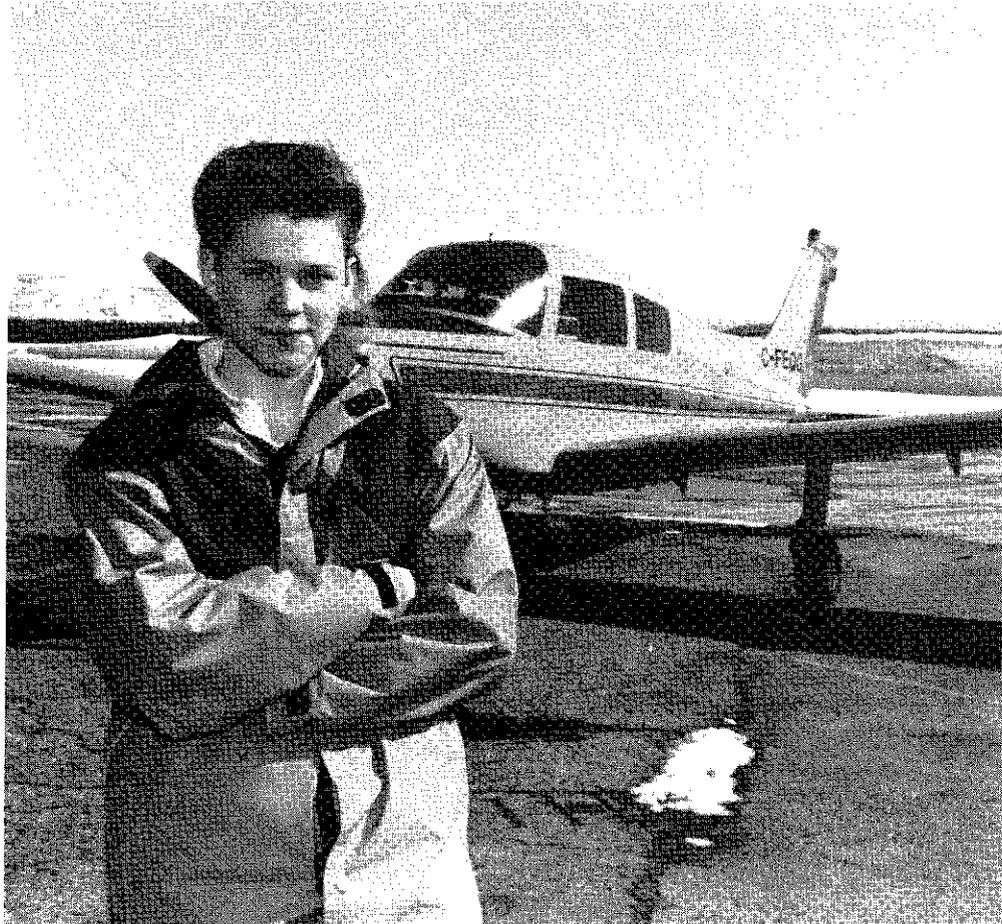
Faisant suite aux discussions menées à partir de l'expérience et des connaissances des personnes présentes dans les ateliers, les représentants des organismes impliqués dans la formation, l'orientation et l'intégration des filles sur la marché du travail avaient été invités-es à faire part, au moment de la table ronde, des actions entreprises pour remédier aux lacunes existantes.

Tour à tour, les présidents-es ou leurs représentants-es de la Corporation des conseillers-ères d'orientation, de l'Association québécoise d'information scolaire et professionnelle, des syndicats (CEQ, CSN), des Fédérations des comités de parents et des commissions scolaires et du Conseil du Patronat ont brossé un tableau de leurs initiatives respectives.

En guise de clôture au colloque de Montréal, Lisette Bédard, directrice de la coordination à la condition féminine et représentante du ministre de l'Éducation, a décrit les efforts faits au ministère pour promouvoir l'égalité. A la grande consternation de l'AFEAS, c'est à quelques jours de l'événement, que le ministre de la Main-d'Oeuvre et de la Sécurité du revenu a fait savoir qu'il ne délèguait personne pour présenter la conférence du colloque de Québec comme l'AFEAS le lui avait proposé.



Luce Pelletier, comédienne.



Katia Canciani, gagnante de la bourse «Défi».

### Attribution de la bourse d'études défi

L'AFEAS a profité de ces activités pour faire connaître la gagnante du concours à l'intention des étudiantes inscrites au cégep, dans une formation professionnelle non traditionnelle.

C'est à Québec que Katia Canciani a reçu des mains de la présidente de l'AFEAS et de la représentante de Bell, le chèque de 1 000\$ ainsi que l'assurance d'un emploi d'été. Elle sera la première femme à graduer pilote de brousse du Centre québécois de formation aéronautique de Chicoutimi.

Par sa détermination, sa solidarité avec les autres participantes au concours, elle a conquis l'auditoire en affirmant : «Il n'existe pas de porte close, il n'existe que des portes condamnées. Et les portes condamnées, moi, je les ouvre».

### Pour l'AFEAS, des objectifs atteints

Les colloques ont permis de vérifier réellement ce qu'en disait leur prési-

dente, Louise Landry: «s'ils en sont les spécialistes, les conseillers d'orientation n'ont pas le monopole de l'orientation». Dans sa conférence d'ouverture, Christine Marion, présidente de l'AFEAS, soulignait «que les solutions au rattrapage éducatif et économique des femmes prennent appui sur la solidarité collective d'agir et de partager les responsabilités».

Toutes les personnes présentes, intervenants-es à divers titres, parents, membres de l'AFEAS, ont confirmé ces prévisions. Elles se sont senties concernées et parties prenantes et indispensables pour faire avancer l'égalité des femmes.

Ghislaine Fleury, présidente du comité condition féminine de la CEQ et personne-ressource de la table ronde, a bien décrit l'égalité recherchée, «Les femmes ont droit à l'égalité dans la différence, une égalité à la mesure des femmes et non selon la conformité au modèle masculin».

Michelle Houle-Ouellet est chargée du plan d'action.

## Les AFEAS locales, en très bonne santé, merci!

*Je ne sais pas si c'est l'approche de l'été qui me fait cet effet, mais je me sens pleine d'énergie tout-à-coup. Il est vrai que je viens de lire la correspondance des AFEAS locales qui ont répondu à mon invitation d'il y a quelques mois pour me raconter leurs bons coups. Mon diagnostic? Les AFEAS sont en très bonne santé, merci!*

PAR CHRISTINE MARION

**L**a couleur locale ne manque pas et c'est très bien ainsi; mais il y a quand même de grandes tendances qui ressortent des lettres que j'ai reçues. Je vous en fait part selon l'ordre du déroulement habituel d'une rencontre AFEAS. La soirée débute avec l'accueil. Mais pas n'importe lequel; l'accueil se doit d'être chaleureux et fait par la présidente si possible. On en profite pour accueillir des nouvelles des membres, pour faire des présentations aux recrues, bref, on met de l'ambiance!

La plupart des AFEAS mentionnent avoir réduit la période accordée aux procès-verbaux, rapports financiers et à la correspondance. Les méthodes utilisées pour y arriver varient mais les préoccupations sont les mêmes : respecter la démocratie tout en accordant plus de temps aux échanges.

### Les grands sujets

Les sujets du programme d'étude et d'action et ceux d'art et culture jouissent de beaucoup d'importance et les dirigeantes des AFEAS locales les préparent avec soin, en ayant le souci constant de répondre aux attentes de leurs membres. On varie les méthodes d'animation à tous les mois, on fait appel à des conférencières mais aussi on cherche les talents cachés parmi les membres. De nombreuses AFEAS locales demandent la participation de personnes différentes à

chaque mois, selon leurs champs d'intérêt, pour préparer les activités. On assure une certaine cohérence en nommant une personne, souvent une membre du conseil, pour participer à toutes les rencontres de préparation.

Les échanges amicaux ont aussi beaucoup d'importance et en maints endroits on termine la soirée autour d'un café ou d'une tisane, voire même d'un goûter. Et souvent, les discussions sur les thèmes du mois se prolongent ainsi, à la convenance des membres. Plusieurs AFEAS locales organisent aussi, en plus de leurs rencontres mensuelles, des rencontres à caractère social. Parfois, il s'agit d'une activité de financement (pourquoi ne pas joindre l'utile à l'agréable?), mais parfois aussi ces rencontres n'ont d'autre but que celui de tisser des liens.

### Les unes et les autres

Si tout va pour le mieux aujourd'hui, cela n'a pas nécessairement toujours été le cas, comme nous le confie l'AFEAS de Plessisville (région de Québec) par l'entremise de son agente de liaison Aline Michaud. Ce groupe avait même remis son existence en cause à un moment donné. Après avoir demandé conseil à leur présidente régionale (qui était alors Huguette Marcoux), elles ont décidé de se prendre en main. «Pourquoi avoir travaillé pendant plus de vingt ans pour acquérir des droits et accepter aujourd'hui

de tout laisser tomber alors que nos besoins sont encore là?» se dirent-elles. «Si ce n'est pas pour nous, ce sera pour celles qui nous suivront!»

Cette magnifique pensée positive a opéré des miracles. En moins de deux ans, l'AFEAS de Plessisville a recruté 28 nouvelles membres : les voilà reparties et plus actives que jamais! Comme le dit si bien madame Michaud : «Il se peut qu'il y ait des hauts et des bas dans notre AFEAS comme ça arrive dans d'autres organismes. L'important, c'est de pouvoir se dire à un moment donné, c'est fini, nous n'irons pas plus bas!»

Quand on cherche bien, on finit toujours par trouver des ressources. Cette affirmation, l'AFEAS de St-Josaphat de Lemoyne (Région St-Jean Longueuil Valleyfield) l'applique à tous les mois. En plus de favoriser l'implication de membres différentes à chaque mois pour la préparation des sujets d'étude et d'art et culture, elles innovent en ajoutant un item à leur ordre du jour: L'info-AFEAS. C'est un moment de détente où on demande aux membres de partager avec le groupe leurs impressions sur ce qu'elles ont vu, lu ou entendu durant le mois. On y parle de livres, de musiques, de spectacles, etc... Voilà une initiative dont Lucie Poudrette et Sylvie Daigneault (présidente et secrétaire de cette AFEAS) sont très fières et avec raison!

### C'est le temps des bonnes résolutions

Notre année AFEAS tire déjà à sa fin! Sans doute en profiterez-vous pour faire une évaluation de votre année. Pourquoi ne pas en profiter pour prendre de bonnes résolutions pour l'année 1990-91. Tenez, j'ai une suggestion à vous faire : votre première résolution sera de renouveler votre membership à 100% dès les mois de mai et juin! Quelle belle façon de recommencer l'année en septembre! Il ne vous restera plus qu'à recruter quelques nouvelles pour pouvoir dire bien haut : «Notre AFEAS, elle est en excellente santé, merci!»

L'auteure est présidente provinciale et responsable du Plan de développement.

# Une stratégie pour préserver les récents acquis

*Au congrès d'août 1988, l'AFEAS se voyait confier un nouveau mandat par ses membres, celui de réclamer l'institution d'un patrimoine familial et son partage égal au moment d'un divorce, d'une séparation ou d'un décès.*

PAR MICHELLE HOULE-OUELLET

Un mois après l'adoption de cette résolution, une commission parlementaire était convoquée sur le sujet. L'AFEAS n'était pas la seule association à être favorable à cette mesure. La majorité des nombreux organismes convoqués par la Commission ont fait bloc pour reconnaître le besoin de protéger économiquement le conjoint le plus faible dans l'éventualité de la fin du mariage,

## Pourquoi un patrimoine familial?

Pour une question de justice. Qui n'a pas eu connaissance, dans son entourage, ou vécu personnellement, les effets navrants d'un divorce. Le cas de Claudette, est un exemple type...

Mariée en séparation de biens, Claudette a abandonné le travail au moment de sa première grossesse. Vingt ans plus tard, sa séparation a été pénible. Elle s'est retrouvée avec la garde de ses enfants, sans emploi, sans économies, sans régime de retraite avec, pour tout bien, les meubles du ménage et une mince pension alimentaire que son «ex» s'est mis à «oublier» à mesure qu'augmentaient ses nouvelles responsabilités conjugales.

Avec la loi actuelle, Claudette aurait eu droit à la moitié de la valeur du patrimoine familial : maison, chalet, automobile et régimes de retraite publics et privés.

## Désuète, cette situation?

De nombreuses objections à cette nouvelle loi font valoir que la situation décrite précédemment est aujourd'hui complètement dépassée, que les femmes sont instruites, qu'elles gagnent leur vie et sont suffisamment intelligentes et prévoyantes pour organiser leur finances et prévenir de semblables situations. Qu'en est-il?

Les statistiques!) démontrent que seulement 52% des femmes sont sur le marché du travail, qu'elles travaillent davantage à temps partiel, qu'elles gagnent moins cher, participent moins à des régimes de retraite, qu'elles sont plus souvent en chômage, sans parler de leur formation qui nécessite encore du rattrapage, toutes des conditions qui influencent leur situation économique. Combien d'entre elles ont des biens en propre, lesquels? Quelle serait leur part en cas de divorce? Par curiosité, dressez la liste des biens appartenant à chacun des conjoints des couples mariés que vous connaissez bien... ceux de votre fille... de votre meilleure amie... les vôtres—Est-ce là la réelle égalité?

## Mobilisation, toutes...

La Chambre des notaires a fait un lobby impressionnant contre cette loi. Elle a trouvé des appuis favorables parmi les mieux nantis qui ont craint de perdre, et un écho retentissant dans les médias, n'est important aujourd'hui pour nous, membres de

l'APEAS, de manifester notre accord à la loi relative au patrimoine familial.

Des améliorations peuvent certainement dissiper les malentendus qui entourent cette loi. Cependant, ce que réclame l'AFEAS demeure valable pour arriver à combattre la pauvreté des femmes : l'institution de biens familiaux, le partage égal de leur valeur acquise pendant le mariage et l'impossibilité de renoncer à la loi. Trop de femmes l'ont fait depuis son adoption souvent par chantage ou par des pressions indues. Il faut bien se rappeler que ça n'arrive pas qu'aux autres.

Pour conserver intact le principe de la loi sur le patrimoine familial, l'association met en branle les démarches suivantes qui nécessitent la participation du plus grand nombre de membres possible:

- pétition à signer et à faire signer dans son entourage, pour le 1er juin '90.
- sensibilisation personnelle des députés, ceux au pouvoir comme ceux de l'opposition qui ont adopté la loi.
- conception et distribution d'un dépliant d'information à toutes les membres (dépliant inséré dans le présent numéro de Femmes d'ici).

L'association a préparé la pétition et transmis aux responsables régionales le mandat de réaliser les démarches prévues. Elle invitera de plus les autres associations concernées à faire circuler la pétition auprès de leurs membres. C'est le 6 juin que l'AFEAS déposera les signatures recueillies à l'Assemblée nationale.

Pour préserver cette loi dont on retrouve des exemples dans presque toutes les provinces canadiennes, états américains et pays européens, l'AFEAS a besoin du support de chacune de ses membres, à vous déjouer!

L'auteure est chargée du plan d'action

(1) Gouvernement du Québec, Secrétariat à la condition féminine, «La situation socio-économique des Québécoises : quelques indicateurs», 1989.

# Flirter avec la mort

# Flirter avec la vie

*Demandez aux personnes qui prennent soin des mourants; il paraît qu'il n'y a rien comme parler de la mort pour donner le goût de vivre. Ce n'est pas une réaction de panique qui les fait tourner de bord et tenter de jouir désespérément de la vie. Non, au contraire! Regarder la réalité en face, voir l'autre versant de la montagne, leur fait davantage apprécier celui qu'ils gravissent, parfois avec peine et lassitude.*

PAR LOUISE DUBUC

C'est ce qu'on m'a toujours dit. J'ai rencontré à plusieurs reprises du monde qui avait suivi des cours «pour accompagner les mourants». Horreur! Ils me disaient cela calmement, le regard un peu lointain, peut-être. J'en avais carrément le frisson. La mort, non merci pour moi. Tous les muscles de mon corps se contractaient d'effroi seulement d'y songer.

## La vie, la mort : deux facettes d'une même médaille

Et pourtant...A l'issue de la réalisation d'un dossier sur le testament biologique, je vois les choses autrement. Enfin! Je regarde la grande faucheuse sans panique, sans goût particulier non plus, il ne faudrait tout de même pas charrier.

Ces personnes avaient raison; en faisant la paix avec l'idée de notre fin prochaine, la vie devient un cadeau quotidien, on devient moins exigeant, on ne court plus après son ombre. Au contraire, on s'arrête à tout moment du jour, pour savourer ce cadeau merveilleux, passionnant et souffrant : la vie.

Comme si cesser de nier le caractère inéluctable de la mort ouvrait une barrière, fermée jusque-là, au fond du coeur. Car si l'on persiste, en dépit du bon sens, à se croire immortel, comment jouir pleinement de la vie? Elle devient un acquis, elle fait partie des meubles. Un peu comme un con-

joint trop confiant qui n'apprécie pas sa compagne, persuadé qu'elle restera à ses côtés quoiqu'il advienne. D'une certaine façon, on peut dire que refuser de regarder la mort en face, c'est refuser d'ouvrir les yeux sur les merveilles de la vie.

Certains disent même qu'une des raisons pour laquelle notre société est devenue si basement matérialiste, si avide de plaisirs instantanés, est que nous avons perdu le sens de la mort que nos ancêtres possédaient. Toute leur vie ils se préparaient à cet instant et leur plus grande angoisse était qu'elle vienne alors qu'ils n'étaient pas prêts. On mourait à la maison, en ces temps-là. Les salons funéraires n'existaient pas. On dégageait une pièce de la maison, et tout le monde, le voisinage venait faire un tour, dire un dernier adieu. La dépouille mortelle passait quelque temps à la maison et tout un chacun pouvait contempler le «disparu» à sa guise, enfants comme adultes. La mort était beaucoup plus intime, plus réelle en tout cas qu'aujourd'hui.

H est curieux de constater qu'en ces temps-là, la vie avait un autre sens aussi. Les gens étaient moins matérialistes, moins avides de plaisirs sous toutes ses formes. On ne s'arrogeait pas tous les droits comme aujourd'hui. On ne courait pas après sa vie. On a maintenant perdu, paraît-il, le sens des vraies valeurs, le



sens de la vie. Otez sa fin à la vie et elle perd tout son sens.

## La mort déménage

Où est-elle rendue, cette horrible mégère? A l'hôpital. Elle est disparue de nos maisons. Petit à petit, on a perdu l'habitude des veillées funèbres, on n'accompagne plus nos morts, on les laisse faire le dernier bout de chemin «tout seul».

Les enfants ne vont plus au chevet de grand-maman pour un dernier baiser. Au salon funéraire, par discrétion, par pudeur, on laisse de plus en plus souvent le couvercle du cercueil fermé... pour ne pas voir la mort en face. A la place, une photographie du vivant, en forme et souriant, nie la mort de toutes ses dents.

Les bien-portants à la maison et les mourants à l'hôpital, les aspects de la mort le plus possible cachés, évacués pour ne pas avoir de peine et pour ne pas être confronté à cette vérité si terrible : notre mort qui nous pend au nez.

Comment cela s'est-il passé? Les progrès de la médecine, de pair avec sa gratuité, ont déménagé les malades, de la maison à l'hôpital. En confiant notre mourir aux médecins, on croyait bien faire. La science a bien fait les choses aussi. En une vingtaine d'années, les progrès foudroyants de la technologie médicale ont fait reculer, reculer sans cesse le spectre de la

mort. Chimiothérapie, amputation, traitement au laser, opérations époustouflantes, la science met tout son génie à notre service pour narguer la mort. Des traitements, des médicaments miraculeux qui tenaient de la science-fiction il n'y a pas si longtemps, font maintenant partie de nos vies. H serait bien bête de ne pas en profiter, sauf que... nous avons été, ni plus ni moins, dépossédés de notre mort et un autre spectre en a profité pour se faufiler par la porte de derrière, créé de toutes pièces par le génie de l'espèce humaine : celui d'une agonie qui n'en finit plus.

Ceux qui ont été confrontés avec cette mort au ralenti des gens qu'ils aiment réagissent; c'est bien beau la science, mais on a le droit de mourir, après tout. Quand la nature le veut, quand ses avertissements deviennent évidents, quand le moribond est prêt, on pourrait peut-être le laisser mourir en paix? On a maintenant l'impression qu'il faut se battre jusqu'au dernier instant contre la mort, la nôtre et celle de ses proches, puisqu'on le peut, ne serait-ce que pour gagner quelques jours d'agonie.

### Reprendre sa mort en mains

Avec l'avènement d'une science trop puissante, avec des soins de santé si facilement accessibles, notre société a également remis sa santé entre les mains de la médecine. Elle s'est ressaisie et, depuis une vingtaine d'années, on assiste à une prise de conscience dans la population : les gens reprennent possession de leur santé. Non pas qu'ils ne font plus confiance aux médecins, mais simplement ils reprennent ce qu'ils ont, dans un moment d'égarement collectif, confié à une science promettant l'éternité; la responsabilité de leur santé. Le mouvement des femmes pour un accouchement à leur image, «pour accoucher et non se faire accoucher» est un exemple percutant de cette évolution, voire révolution des mentalités.

Eh bien! après notre santé, il semble maintenant venu le temps de se réapproprier notre mort; c'est moins gai que la santé peut-être, mais c'est tout aussi rassurant. L'idée est de mourir tranquillement, naturellement, dignement. C'est ce que le testament

biologique propose, tout simplement; prendre nos responsabilités face à notre mort. Il n'est pas question ici d'euthanasie ou de suicide; simplement d'indiquer aux autres qu'on ne veut pas être «prolongé» sans fin. Mettre une fin aussi aux désirs de la famille qui parfois refuse de «laisser partir» leur proche, même quand l'heure est manifestement venue.

«Il ne faut pas y voir un acte de non-confiance à l'endroit de la profession médicale mais plutôt une attitude saine

## De plus en plus d'individus veulent s'approprier le contrôle de leur mourir.

de prise de responsabilités de la part du patient, qui permet d'ailleurs un meilleur rapport humain et professionnel entre lui et son médecin. Puisque le patient insiste de plus en plus pour que ce soit lui qui, en dernière analyse, fasse le choix, on doit admettre qu'il puisse refuser consciemment l'aide ou le soutien de la science qui s'acharne parfois à le garder en vie (acharnement thérapeutique) et qu'il puisse, par choix délibéré, préférer une vie quantitativement plus courte mais qualitativement plus riche, à une existence prolongée mais de qualité inacceptable à ses yeux». (1)

...Coincés entre toutes ces forces, c'est-à-dire l'acharnement thérapeutique, les pressions de la famille et le libre choix du patient, de plus en plus d'individus veulent s'approprier le contrôle de leur mourir. Ils veulent se protéger contre l'abus médical et la pression psychologique de la famille, la crainte d'une longue agonie.

### L'avis d'Augustin

A cet égard, Monsieur Augustin Roy, coloré président de la Corporation professionnelle des médecins du Québec, a des idées bien arrêtées. Si comme à son habitude, il refuse de voir un problème dans l'acharnement thérapeutique (selon lui, c'est une invention des médias en mal de nouvelles), il confirme, avec son expé-

rience, la conviction de quelques sociologues; on ne sait plus mourir. Le testament biologique, où un patient indique qu'il veut mourir de façon digne, quitte à partir un peu plus tôt, le fait bien rigoler, si vous voulez me passer l'expression.

«C'est une intéressante question philosophique, cette idée de mort dans la dignité. Mais c'est de la foutaise. Dans la vraie vie, les gens se battent pour quelques jours de plus, ils sont prêts à accepter n'importe quel traitement, opération dans l'espoir de vivre encore quelques jours.

Au contraire, ce sont les gens qui ne savent plus mourir. Notre société a complètement évacué la notion de mort. C'est bien beau mourir dans la dignité, en parler comme cela lorsque l'on est bien portant. Mais dans la vraie vie, quand on est confronté à la mort, les opinions changent. Les gens se raccrochent désespérément à la vie. C'est très très rare quelqu'un qui refuse un traitement ou une opération susceptible de le faire vivre un peu plus longtemps.

La médecine cherche à soulager au maximum le patient en phase terminale, même si cela doit écourter sa vie et ne prolonge jamais indûment les douleurs de quelqu'un. C'est juste des histoires pour faire peur et mélanger tout le monde. On est pas aux États-Unis ici, tout se passe avec le consensus de la famille». (2)

Peut-être commençons-nous à nous réconcilier avec la mort? Car le testament biologique est à la mode. Est-ce un engouement passager comme le croit M. Roy? C'est ce que l'on a dit aussi lorsque les gens se sont mis à s'occuper de leur santé, à poser des questions, à vouloir tout savoir, décider par eux-même. En fait, c'est cette attitude qui persiste tout simplement, jusqu'au dernier moment.

Le message des promoteurs du testament biologique est simple : de grâce, finissez en beauté, ne ratez pas le rendez-vous le plus important de votre vie!

(1) Euthanasie, aide au suicide et interruption de traitement, document de travail 28, Commission de réforme du droit du Canada, protection de la vie, p. 6.

(2) Entrevue téléphonique avec Augustin Roy le 23 février 1990.

# Bioçaiaphies

## STRAUSS

Johann I (1804-1849)

Johann II (1829-1899)

**E**st-ce l'esprit de Vienne ou le génie de Strauss qui a créé la valse?

Mélancolique, joyeuse, la valse apparaît comme la musique la plus sociale. Il semble qu'aucun art n'ait plus intervenu dans la vie de l'homme, autant dans les rues que dans les châteaux. La musique, la valse plutôt, a rassemblé les gens sans distinction de classe sociale; les nobles se mêlent au peuple pour fêter, danser, valser.

Johann II dira dans les dernières années de sa vie :

«S'il est vrai que j'ai du génie, je le dois par-dessus tout à ma bien-aimée cité de Vienne...C'est dans son sol que j'ai puisé ma force ; c'est dans son air que flottaient les mélodies dont se sont emparé mes oreilles, dont mon coeur s'est abreuvé et que ma main a transcrites.»<sup>11</sup>

Si Strauss reconnaît qu'il doit son pouvoir créateur au génie du temps et du lieu, nous devons reconnaître qu'il avait l'oreille bien fine.

Johann Strauss I est né en 1804, de parents tenanciers d'auberge. Sa mère Barbara est décédée alors que l'enfant n'avait que sept ans. Son père, Prantz qui s'était remarié, fut retrouvé peu après dans les eaux du Danube; Johann se retrouve donc seul avec une belle-mère. Celle-ci prend en charge l'éducation de l'enfant qu'elle aime bien et se remarie, avec Golder, qui développe une très grande affection pour lui.

C'est ainsi qu'il grandit à l'auberge de ses beaux-parents, entre les verres de bière, les musiciens ambulants et les visiteurs étrangers. Son beau-père, reconnaissant son goût pour la musi-

que, lui offrit un violon qui devient son compagnon inséparable.

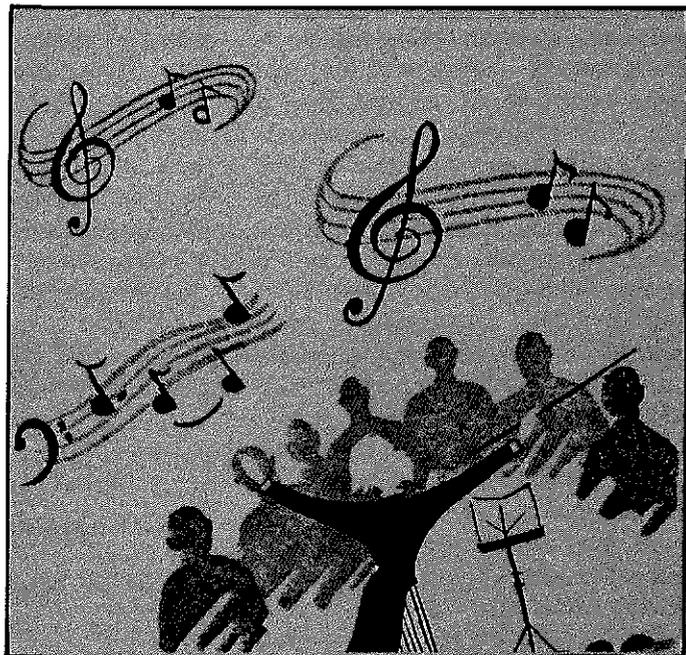
Golder regrette son cadeau, Johann n'a plus d'intérêt que pour la musique. A l'âge de treize ans, il est placé comme apprenti chez un relieur. H réussit à se sauver avec son violon pour les forêts de Vienne.

Fatigué de la route, il s'endort sur le bord d'un chemin. C'est alors qu'un musicien, Polischansky, le trouve endormi, n le convainc de rentrer chez lui et offre à ses parents de lui donner gratuitement des leçons de musique. Son apprentissage dépasse bien vite ce qu'en attend le maître : un an plus tard, il fait partie d'un orchestre à cordes.

H se lie d'amitié avec un musicien de trois ans son aîné, Lanner, et fonde avec lui un orchestre qu'ils dirigent à tour de rôle.

A vingt-et-un ans, Johann ne travaille plus avec Lanner, il devient son propre chef. Sa popularité ne cesse de grandir et il est aussi sollicité de l'étranger : France, Angleterre, Allemagne, etc. Il est reconnu ambassadeur de l'esprit de Vienne, comme le note un journal de Hambourg : «Vienne n'est pas seulement dans Vienne, elle est partout où est Strauss.»<sup>ce</sup>

Strauss s'attire les plus élogieuses critiques des plus grand musiciens : Berlioz, Musard, avec qui il s'associe pour donner des concerts.



Un soir, au début d'un concert, à Paris, il reconnaît le grand Paganini. H se dirige en toute hâte vers son fauteuil pour le saluer. Paganini se lève, l'embrasse et dit : «Je suis heureux d'avoir rencontré un homme qui a apporté tant de joie au monde.»<sup>11</sup>

Johann Strauss a composé environ 150 valeses et une vingtaine de polkas, galops, marches et quadrilles.

En 1849, Johann Strauss meurt comme un roi. Cent mille personnes, soit le cinquième de la population de Vienne, emplissent la splendide cathédrale St-Etienne; le cortège traverse la ville, des centaines de cloches résonnent du haut des tours, unissant leur musique aux cloches de la cathédrale. Jamais pareil éloge n'a été rendu, même à un roi.

### Johann I, le roi de la valse a un rival. ou un successeur?

De son mariage, Johann a cinq enfants dont trois deviennent musiciens et chefs d'orchestre. Le plus célèbre cependant est Johann junior, son fils aîné. Esprit créatif, génie de la composition musicale, il laisse 170 valeses, 140 polkas, des marches, mazurkas, une quinzaine d'opérettes, dont la très populaire Chauve-Souris et même il touche à l'opéra.

Ce n'est pas sans le trac qu'il affronte son premier public; d'ailleurs il admet lui-même que le trac le pour-

suit tout au long de sa glorieuse carrière. Un soir de 1844, alors qu'il offre pour la première fois ses compositions, il conquiert la faveur du public : monté sur des chaises, agitant foulards, mouchoirs et chapeaux, le public ne cesse de crier, de telle sorte que Strauss interprète quatre fois une valse, Die Guntwerber (ceux qui cherchaient à plaire), et doit interpréter dix-neuf fois, à son auditoire en délire, une autre valse nouvellement écrite par lui. Jamais telle ovation ne s'est vue.

Un jour à Paris, on lui demande une pièce inédite à quelques jours d'avis. Pris au dépourvu, il pense que les Français ne connaissent pas le Beau Danube bleu. Il exécute cette pièce et tout Paris est conquis, toute l'Europe est conquise, les presses de Vienne ne suffisent pas à imprimer les partitions; de partout on veut le Beau Danube bleu. Johann II est couronné lui aussi. Il succède à son père sur le trône de la valse.

Strauss connaît lui aussi une renommée à travers l'Europe et même au-delà. Le Beau Danube bleu franchit l'océan pour faire connaître Strauss à l'Amérique; aussi est-il invité au Festival de la Paix de Boston en 1872.

Surpris et choqué par la pléiade de journalistes, Strauss n'est visible qu'aux concerts où il dirige un orchestre de 2 000 musiciens et 20 000 chanteurs, devant un auditoire de 100 000 personnes pour au moins une quinzaine de concerts à Boston et quelques concerts à New-York.

Un matin de juin 1899, Johann atteint de pneumonie, meurt dans sa chère Vienne. Au cours de l'après-midi, un orchestre joue en plein air dans un parc de Vienne. Quelqu'un s'avance vers le chef d'orchestre, Edouard Kemsner et lui murmure quelque chose à l'oreille. Celui-ci reste pensif un instant, donne un ordre discret à ses musiciens et l'orchestre déroge de son programme pour entamer les premières mesures du Beau Danube bleu. C'est ainsi que Vienne apprend la mort de Johann II.

*Thérèse Talbot Payeur*

(1) Fantel, Hans, «Les Strauss, rois de la Valse et la Vienne romantique de leur époque», Edition Buche/Chastel, Paris, 1972.

## ARLETTE COUSTURE

**A**rlette est née le 3 avril 1948. Aujourd'hui, à 41 ans, c'est une femme pleine de vie et de projets. Elle a commencé à écrire à l'âge de 13 ans. Après ses études, elle a été professeur, animatrice, recherchiste, journaliste et conseillère en communication à Hydro-Québec. En 1979, Ariette Cousture a été la lauréate du 7<sup>e</sup> Concours radiophonique des auteurs dramatiques de Radio-Canada. En 1982, elle écrivait et assumait la mise en scène d'un sketch scientifique-humoristique pour le Salon des sciences et de la technologie et, la même année, elle publiait la biographie de Claude Saint-Jean.

Sans contredit, ce sont les Filles de Caleb qui l'ont fait connaître davantage. Même si son éditeur habituel a refusé de publier les Filles de Caleb, sous prétexte que le sujet était dépassé, Jacques Fortin des Éditions Québec/Amérique a été très inspiré de vouloir tenter l'expérience. Ce célèbre roman compte parmi les plus gros best-sellers québécois, avec le Matou d'Yves Beauchemin et les Mémoires de René Lévesque.

Avec cette saga, Ariette Cousture a remporté le Prix du public au Salon du livre 1987 et maintenant elle est au programme des élèves du secondaire. Il faut souligner que les deux tomes réunis en coffret dépassent le chiffre de vente de 250 000 exemplaires. Donc, c'est plus qu'un succès pour cette auteure presque inconnue il y a cinq ans.

Dans cette belle et vivante histoire, plusieurs femmes se sont reconnues, tantôt chez Emilie l'institutrice qui a plaqué son Ovila pour éle-

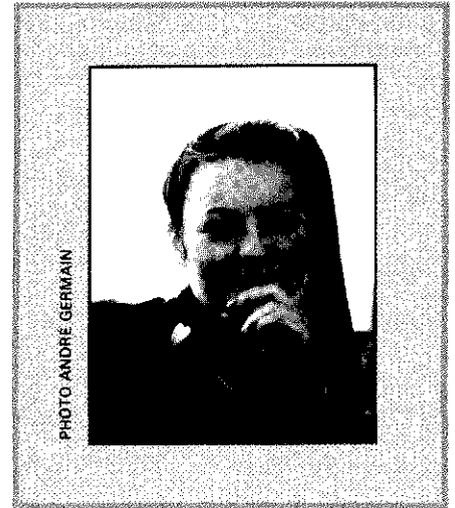


PHOTO ANDRÉ GERMAIN

ver seule ses 10 enfants; ou chez Blanche l'infirmière qui a arraché des dents et mis des enfants au monde dans un coin éloigné du Québec au temps où la vie était difficile. Pour ces modèles de courage, Ariette s'est inspirée de sa grand-mère et de sa mère bien que la ressemblance avec sa famille s'arrête là.

Ariette est une femme très simple qui trouve difficile de vivre le succès et la gloire de l'écriture. Elle préfère travailler dans le calme de sa maison de Longueuil, entourée des siens, de ses chats, de sa tortue et de son serin. Depuis quelques années, Ariette souffre de sclérose en plaques ce qui l'empêche d'être tout à fait libre de faire des projets à longue échéance. Mais comme elle le dit si bien : «Je ne vis pas un jour à la fois mais une heure à la fois et j'en profite au maximum».

Radio-Canada présentera à l'automne prochain une mini-série du roman d'Ariette Cousture, «Les filles de Caleb».

*Marie-Marthe Normand*



*La Loi de la curatelle publique a pour but de protéger les personnes incapables de prendre soin d'elles et à administrer leurs biens afin d'éviter qu'elles ne soient victimes d'abus. Au Québec, c'est le Curateur public, nommé par le gouvernement, qui assume cette responsabilité. Dans le cadre de la réforme du Code civil du Québec, le projet de Loi 145, sanctionné en juin dernier, apporte plusieurs modifications importantes à cette Loi désuète votée en 1945.*

# Le Curateur public

PAR MARIE-ANGE SYLVESTRE

Cette législation, en vigueur depuis le début de l'année, s'inspire des orientations des chartes québécoise et canadienne des droits et libertés. Elle respecte les volontés des personnes ayant besoin de protection tout en répondant à leurs besoins. Il est à noter que même le vocabulaire a changé et que les termes sont modernisés.

Les régimes de protection des majeurs administrés ou supervisés par le Curateur public comportent cinq nouveaux éléments:

- la reconnaissance du mandat donné en prévision d'une éventuelle incapacité à prendre soin de soi et à administrer ses biens;
- la gradation et la diversification des régimes qui seront désormais au nombre de trois, soit le conseiller au majeur, la tutelle et la curatelle;
- la judiciarisation du processus d'ouverture d'un régime de protection, qu'il soit privé ou administré par le Curateur public;
- la réévaluation obligatoire des régimes à intervalles réguliers;
- une plus grande participation de la personne ayant besoin de protection, ainsi que de sa famille et de ses proches.

Ainsi, une personne, en pleine possession de ses moyens, peut donner un «mandat», c'est-à-dire désigner quelqu'un pour prendre soin d'elle et administrer ses biens en prévision de son éventuelle incapacité. Dans ce cas, le Curateur public n'a aucune juridiction pour exercer

une surveillance à moins qu'il n'y ait plainte. Par contre, il faut distinguer entre mandat et procuration; celle-ci devient nulle et sans effet en cas d'incapacité si elle ne contient aucune clause mandataire.

La gradation et la diversification des trois régimes de protection distincts mentionnés ci-haut permettent à la nouvelle loi de répondre adéquatement aux besoins différents des personnes reconnues incapables partiellement, temporairement ou de façon totale et permanente. Une évaluation régulière est prévue dans le processus afin que les services soient adaptés à la condition réelle des malades.

La nouvelle loi met fin à la curatelle automatique. Maintenant, seul le tribunal peut autoriser l'ouverture d'un régime de protection et décider de sa nature. Cette ouverture peut être demandée par la personne qui a besoin de protection, par son conjoint, ses proches ou par le Curateur public. Si celui-ci juge opportun d'ouvrir un régime de protection, il entreprend les démarches pour trouver un curateur ou un tuteur privé. Si aucun particulier ne peut ou ne veut assumer cette tâche, le Curateur public peut être nommé.

Jusqu'ici, aucune disposition de la Loi sur la curatelle publique ne mentionnait l'obligation d'avertir la personne ou ses proches de l'ouverture d'un régime de protection. Désormais, c'est le Curateur public qui est responsable de cette démarche et qui doit tenter d'obtenir leur participa-

tion. La Loi a aussi supprimé les garanties exigées, sauf si les biens administrés excèdent 25 000\$. Aussi, dans certaines circonstances, une rémunération peut être fixée par le tribunal. Enfin, le tuteur ou le curateur privé ne sera plus responsable des dommages causés à autrui par la personne qu'il représente à moins qu'il n'y ait faute de sa part.

L'incapacité d'une personne à consentir aux soins n'est pas un motif d'ouverture d'un régime de protection. En l'absence de représentant légal, cette responsabilité incombera au conjoint, à un parent ou à un proche.

Lors du congrès AFEAS d'août dernier, une proposition demandait au ministre de la Justice que, sous le régime de la communauté de biens, l'épouse soit autorisée à gérer les biens de la communauté en cas d'incapacité de l'époux. La Loi 145 n'apporte aucun changement dans cette situation. Alors, le recours au mandat représente la solution jusqu'au prochain remaniement législatif.

En résumé, le Curateur public joue un rôle supplétif dans la société. Son action vise à promouvoir la responsabilité familiale et il n'agit que lorsqu'il n'y a personne.

## Références

Le Curateur public

Le texte de la Loi 145 est disponible à Communications Québec.

La nouvelle curatrice est madame Nicole Fontaine.

## Journée AFEAS du Salon

# Un franc succès!

*Qu'on en juge : plus de mille personnes ont assisté au symposium «De l'école à l'emploi» et mille six cents membres AFEAS venues de fort loin parfois, sont venues grossir les rangs des visiteuses du Salon. Le Kiosque AFEAS était pris d'assaut! Avec tous les membres du Conseil exécutif présentes en après-midi, il se formait un bouchon dans l'allée; les badauds, intrigués, restaient là à regarder ces femmes heureuses de se retrouver, certaines se jetant dans les bras en disant bien haut le plaisir de se revoir, d'autres posant des «colles» à leurs dirigeantes; des conversations animées jaillissaient ça et là. L'AFEAS était bien vivante!*

PAR LOUISE DUBUC

Dès l'ouverture, les exposantes des autres kiosques n'en revenaient pas : des centaines et des centaines de femmes ont envahi le Salon dès 10 hres, semant un vent de panique parmi les représentantes, habituées à des matins moins achalandés. Elles n'avaient même pas le temps d'avalier leur premier, café que les membres AFEAS étaient là, curieuses, furetant, questionnant, voulant tout voir et tout entendre.

On a pu se rendre compte à quel point les concours sont à la mode; il y avait foule pour participer au tirage d'une fin de semaine à l'Auberge-Santé Philippe-Aubert, située à Saint-Jean Port-Joli. La gagnante, Monique Labelle de Shawinigan-Sud, est membre AFEAS. Tout ce beau monde qui remplissait avec ardeur les bulletins de participation, a été invité à signer une pétition pour conserver le principe d'égalité économique entre conjoints dans la loi sur l'égalité économique des conjoints; 650 signatures ont été recueillies dans la journée.

### Le symposium

Dès midi, nos membres s'installaient en grand nombre dans les gradins du stade olympique, ne voulant rien rater du symposium. L'animatrice Marguerite Biais a bien fait les choses : un discours bref, ponctué par son expérience personnelle, a ouvert l'assemblée. Chantale Gagnon nous a joué le monologue «Choisir, c'est l'avenir», un texte de Jocelyne Beaulieu. Cette comédienne de vingt-cinq ans a bien su nous transmettre les angoisses et les préjugés d'une jeune fille au

sujet de son avenir; c'est à peine si on lui donnait les seize ans que réclamait le rôle.

Joanne Tremblay et Louise Leclair, deux jeunes femmes exerçant un métier non traditionnel, ont ensuite conversé avec Marguerite Biais sur leur cheminement respectif et leurs expériences de travail. Elles ont su nous donner un bon aperçu de ce qui attend une jeune fille voulant travailler dans un monde d'hommes.

### Le certificat-mérite

Le Salon de la femme, Jacqueline Vézina en tête, a voulu rendre hommage au travail souvent invisible que les membres AFEAS effectuent pour l'avancement de la condition féminine.

Les treize régions ont donc choisi une des leurs ayant travaillé aux priorités d'action de l'AFEAS, passées ou

présentes : la reconnaissance des acquis, la formation des filles, les femmes et le pouvoir politique, les travailleuses au foyer et les femmes collaboratrices. Les régions étaient libres de rajouter des critères de sélections si elles le désiraient. Bien entendu, bon nombre des récipiendaires ont été mêlées à tant de dossiers, ont apporté une aide si considérable à leur région qu'il est bien difficile de résumer leurs actions. Voici donc la liste succincte des récipiendaires :

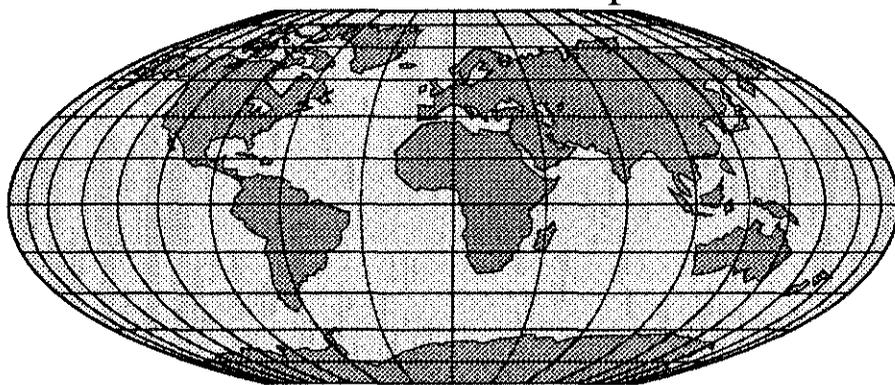
Janine Bouvet, *Centre du Québec*; Noëlla Randlett-Caron, *RicAe/ieM Yamaska*; Solange Dorval, *Bas-Saint-Laurent-Gaspésie*; Mariette Duhaime, *Abitibi-Témiscamingue*; Solange Fernet-Gervais, *Mauricie*; Cécile Gagnon, *Québec*; Yolande Gauvin-Leblanc, *Estrie*; Monique Larouche-Morin, *Saguenay Lac-Saint-Jean Chibougamau Chapais*; Louise Picard-Pilon, *Mont-Laurier*; Jacqueline Poirier, *Lanaudière*; Louise Poulin, *Côte-Nord*; Yolande Eochefort, *Saint-Jean Longueuil-Valleyfield*; Lise Tremblay-Courmoyer, *Montréal-Laurentides-Outaouais*.

Seule note discordante dans cette journée si réussie; les membres auraient bien aimé un accueil plus chaleureux de la part du Salon de la femme. Est-il difficile d'installer un écriteau, ou encore de se servir des affiches lumineuses du stade pour souhaiter la bienvenue à l'AFEAS? Une lacune qui sera corrigée, espérons-le, lors d'une prochaine participation de l'AFEAS au Salon de la femme de Montréal!



Jacqueline Vézina, Simone Qérin-Lajoie, Marguerite Biais, Jacqueline Poirier

## Il était une fois une planète



**L**es humains ont toujours été mouvants. D'abord obligés de suivre les troupeaux sauvages pour s'en nourrir, ils ont envahi des contrées repoussant devant eux les occupants. Chassés par les famines et les grandes calamités naturelles, ils ont cherché la sécurité dans d'autres pays. Atteints par la démangeaison d'aller voir ailleurs, ils ont exploré les continents du nord au sud, d'est en ouest et finalement la terre a été occupée sous toutes les latitudes.

On aurait cru l'homme fixé, stabilisé mais avec le vingtième siècle est apparu un nouvel errant : le touriste.

Le touriste est un hybride mi-voyeur, mi-envahisseur. Voyeur (ou peut-être parasite), il veut voir les paysages des autres, chasser leurs gibiers, connaître leurs coutumes, goûter leurs mets, respirer leur air, se dorer à leur soleil sur leurs plages, visiter leurs églises, leurs musées et monuments. Envahisseur, il arrive avec un groupe organisé, s'empare des villes, prend possession des hô-



tels, investit les centres de ski, les stations balnéaires, occupe les rues, canarde à coup de caméras les gens et les choses.

Parce qu'il est riche, tout le monde veut avoir le touriste chez-soi. Rien n'est épargné pour l'attirer, pour le retenir. Pour lui, on ouvre de grands aéroports où se posent les grands avions qui l'amènent. Pour lui, on bâtit des hôtels luxueux plantés comme des chandelles dans la ville. Pour lui, on installe des casinos pour qu'il s'amuse et on lui offre des femmes pour sa luxure.

Parce qu'il est riche, le touriste est capricieux et exigeant. Vite blasé, il réclame d'autres plaisirs, d'autres distractions. Avec son skidoo ou son 4 X 4, il peut braconner et piller les rivières. On l'amène chasser le cerf de Virginie à Anticosti. On organise de grands safaris pour lui permettre de tenir son éléphant ou son lion au bout de son téléobjectif. On le transporte dans le Grand Nord où, à travers les hublots d'un véhicule à chenilles, il observe les ours blancs qui, vénaux, s'exposent en échange de nourriture. On invente les Clubs Med où tout est prévu, organisé de façon que son seul souci soit de respirer.

Maintenant qu'il a fait le tour du possible sur notre planète, le touriste lève les yeux vers le lune où déjà un touriste a marché et abandonné un tracteur et des déchets.

Éliane Saint-Cyr

## POMME DE TERRE su.'is ds la pegs 4

pomme de terre moyenne donne environ 100 calories. Cela représente un faible pourcentage de la quantité totale de calories requises selon les normes alimentaires pour le Canada, soit de 2 400 calories pour une femme modérément active et de 3 000 calories pour un homme modérément actif. La pomme de terre avec ses 100 calories se compare avantageusement à beaucoup d'autres aliments usuels. Par exemple, un beigne ou 226 ml de riz blanc cuit équivalent chacun à 200 calories, tandis que 16 ml de sucre en contiennent 100.

### Pommes de terre au gril

- 115 ml beurre mou
- 1 enveloppe de mélange de soupe à l'oignon
- 7 à 8 pommes de terre moyennes

Mélanger beurre et mélange de soupe à l'oignon. Brosser les pommes de terre et les couper en tranches de W à V6 pouce. Badigeonner un côté de chaque tranche avec le mélange beurre et oignon. Envelopper dans un papier d'aluminium. Cuire sur braises, à feu modéré, environ 45 minutes en les tournant une fois. Servir. Recouvertes d'une serviette épaisse, elles resteront chaudes au moins une heure.

Thérèse Talbot-Payeur

- Pourquoi donc on va si vite ?  
- Papa et maman  
font de la marche rapide !

**À vous île Jouer.**

Votre bébé adore prendre l'air.  
Prenez-en, vous aussi.  
À pleins poumons.  
Accélérez, le pas.  
Il adorera ça.

**PARTICIPÉRICHT**

## Congrès d'orientation

# Une première étape est franchie

Ce 22 mars marque une étape importante pour nous de la commission de recherche. Aujourd'hui, en effet, nous prenons connaissance des résultats du sondage effectué par l'AFEAS auprès des membres et des non-membres.

PAR STELLA BELLEFROID

Depuis plusieurs mois, trois étudiantes AFEAS, Hélène Aubry, Angèle Briand et Jacqueline Martin, dans le cadre du cours d'animatrices populaires à l'UQAM, travaillent à l'élaboration d'un questionnaire qui doit servir à l'enquête. Tout au long de leur démarche, elles reçoivent le support d'une personne-ressource de la Confédération des caisses populaires et d'économie Désjardins. Les feuilles de sondage retournées par courrier pour les membres et complétées par téléphone pour les non-membres sont acheminées vers la firme Créatec + pour y être analysées. Il s'agit de mesurer sur une base représentative les paramètres suivants :

- la notoriété de l'AFEAS chez les non-membres;
- l'image de l'AFEAS chez les membres et les non-membres.

Il s'agit aussi de :

- vérifier si les services actuels correspondent aux besoins et aux attentes;
- identifier les besoins des membres

et des non-membres en termes de mission susceptible de les mobiliser;

- connaître le profil des membres et des non-membres;
- identifier les valeurs associées au bénévolat.

Cinquante pour cent de nos membres ont retourné le questionnaire complété, ce qui correspond à un fort taux de participation. Merci à toutes celles qui ont consacré du temps à remplir ce sondage; votre participation est précieuse.

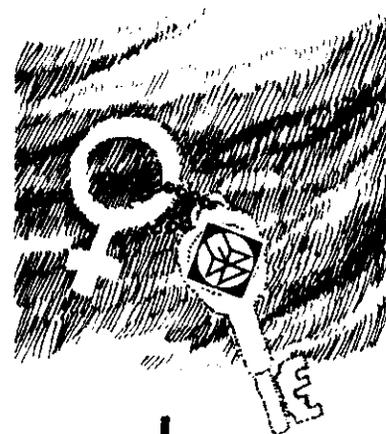
Un rapport d'analyse très élaboré entre les mains, nous passons donc à la deuxième étape de notre mandat : élaborer des hypothèses de discussion sur l'avenir d'une association comme la nôtre, sa mission, ses structures, ses valeurs, ses besoins, sa façon de vivre le féminisme, son intérêt à l'égard des nouveaux services.

On perçoit d'ores et déjà une plus grande préoccupation de pouvoir concilier loisirs et informations. Une multitude de renseignements ressortent de ce rapport.

Dans le dossier d'étude d'octobre prochain, nous vous communiquerons les données les plus significatives. Ne serait-ce que pour vous donner un avant-goût de ce que sera le prochain congrès d'orientation.

Stella Bellefroid est responsable de la commission de recherche.

l'Association féminine  
d'éducation et d'action sociale



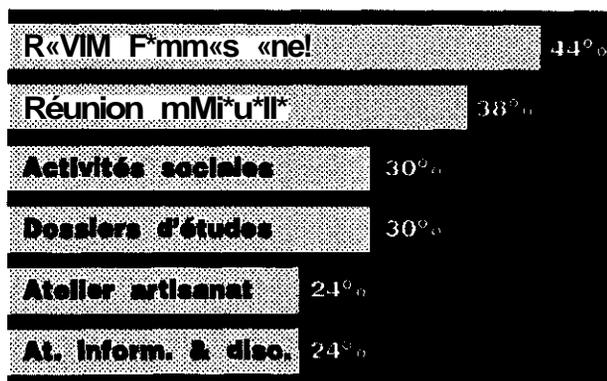
un plus  
pour moi



FIFEÛS

Pour en profiter  
je renouvelle  
ma cotisation!

228



Les services actuels les plus satisfaisants selon les membres d'après le sondage.

## CONDITION FÉMININE

Le Canada ratifiait en 1981 la convention des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.

Le rapport canadien présenté à New-York, en février 1990, faisait état des mesures prises depuis 1983 pour réaliser l'égalité des sexes :

- lois contre la discrimination,
- bureau gouvernemental dans chaque province pour promouvoir les intérêts des femmes,
- ministres fédéraux/provinciaux responsables de la condition féminine,
- plusieurs conseils consultatifs distincts,
- loi pour assurer l'égalité dans les domaines de l'emploi, des soins de la santé, de l'éducation et de la participation à la vie publique.

- Parmi les statistiques, on notait :
- en 1988 il y avait 13,1 millions de Canadiennes, soit 51% de la population,
  - des femmes seules dirigeaient plus de 10% des familles canadiennes,
  - à l'université, les femmes étaient surreprésentées dans les études à temps partiel et sous-représentées dans les programmes de deuxième cycle,
  - 44% de la main-d'oeuvre était féminine et 80% des travailleuses avaient un emploi de commis généralement dans le secteur des services,
  - le taux de décès par cancer du poumon chez les femmes a augmenté de plus de 80% entre 1977 et 1987, comparé à 14% chez les hommes,
  - en décembre 1989, les femmes occupaient 8,5% des postes judiciaires fédéraux.

Source : Kay Stanley, coordonnatrice, *Condition féminine Canada*.

## PENSIONS ÉTRANGÈRES

Vous pouvez peut-être obtenir une pension de retraite, d'invalidité ou de conjoint survivant d'un pays étranger, si vous ou votre conjoint y avez travaillé.

Les pays qui ont conclu une entente avec le Québec sont : Allemagne, Barbade, Danemark, Dominique, États-Unis, Finlande, France, Grèce, Italie, Jamaïque, Norvège, Portugal.

La Direction de l'administration des ententes de sécurité sociale organise depuis avril des tournées régionales pour rencontrer individuellement les personnes intéressées par les pensions américaines.

Pour toute information, téléphoner à la D.A.E.A.S. (514) 873-5030. Les appels à frais virés venant du Québec sont acceptés.

Source : Johanne Kurcharki, *ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration*.

## VIEUX MYTHES

Les femmes travaillent à l'extérieur pour se payer du surplus! On admet rarement que les femmes, comme les hommes, travaillent pour vivre. Pourtant, «le Conseil canadien du bien-être social a établi que si les femmes quittaient le marché du travail, le nombre de familles vivant sous le seuil de pauvreté doublerait».

De plus, en 1987, le revenu des Québécoises passe de 69,2% à 66,8% du revenu des Québécois.

Puisque les travailleuses sont souvent pourvoyeuses de la famille, elles doivent faire un choix de carrière adéquat.

Les spécialistes en orientation peuvent les aider à repérer de nouveaux secteurs d'emploi, à transférer leurs habilités à des métiers plus rémunérateurs et à préciser leurs objectifs personnels et professionnels.

On trouve aussi dans toutes les régions du Québec des ressources alternatives qui aident les femmes à intégrer le marché du travail.

Pas question d'autonomie sans autonomie financière d'abord.

Référence : revue *L'Orientation*, vol 3, no 3, article «Un mythe tenace» de Lyse Leduc, directrice générale du CIAFT.

## SEMAINE DU SPINA-BIFIDA

Le spina-bifida est une malformation congénitale de la colonne vertébrale qui cause, à divers degrés, une paralysie des membres inférieurs. Le spina-bifida est placé, en terme de fréquence, au 2<sup>e</sup> rang des malformations congénitales. Il touche au Québec 1,5 nouveau-né sur mille. Les causes en sont toujours inconnues. Aujourd'hui la plupart survivent et ont une bonne qualité de vie.

L'Association de Spina-bifida et d'Hydrocéphalie regroupe les personnes ayant le spina-bifida ainsi que toute personne intéressée par cette problématique. Elle a été fondée par un groupe de parents d'enfants ayant le spina-bifida qui désiraient mettre leurs expériences en commun. Ses objectifs sont de promouvoir et défendre les droits et le bien-être des personnes ayant le spina-bifida et/ou l'hydrocéphalie.

La semaine nationale du spina-bifida aura lieu du 10 au 16 juin 90. Profitez-en pour vous joindre à nous et/ou pour vous informer. Appelez le (514) 340-9019 ou votre association locale.

Source : ASBHQ Louise Bellemare.

## FESTIVAL INTERNATIONAL DE FILMS ET VIDEO DE FEMMES MONTREAL

Ce festival se déroulera du 6 au 16 juin 1990 aux endroits suivants : Cinémathèque québécoise, Goethe-Institut, Cinéma Parallèle.

Pour souligner le cinquantième anniversaire du droit de vote des femmes au Québec, le festival aura deux thèmes : les luttes politiques et sociales et le pouvoir : sa nature, ses définitions et ses représentations. Des tables rondes et des ateliers permettront débats, réflexions et analyses.

Source : Michèle La Sagère, *Cinéma*, 3575 boul. Saint-Laurent, bureau 615, Montréal, H2X2T7, (514) 845-0243

Lise Cormier Aubin

## RENCONTRE DE LA MINISTRE À LA CONDITION FÉMININE

Les membres du conseil exécutif rencontraient, le 22 mars dernier, au siège social de l'AFEAS, la nouvelle ministre à la condition féminine, Violette Trépanier, ainsi que son attachée politique, José Gauvreau. Plusieurs dossiers ont été abordés : l'application de la loi sur le patrimoine familial, la formation et l'orientation des filles et la travailleuse au foyer. La rencontre fut très chaleu-

Toutes les informations nécessaires ont été colligées par la responsable du comité, Martine Simard, et présentées lors de la réunion du conseil d'administration d'avril sous la forme d'un guide médias. Chaque région recevait un exemplaire de ce guide qui devrait favoriser de nouvelles interventions de l'AFEAS dans ce dossier.

L.G.

## CONGRÈS 1990

Le congrès AFEAS se tiendra les 17-18-19 août au centre des congrès

Le samedi soir, toutes les membres AFEAS sont invitées à souligner le 50e anniversaire du droit de vote des québécoises. Un comité spécial, sous la responsabilité de Marie-Paule Godin, a élaboré les activités de cette soirée. On prévoit, entre autres, la présentation d'un monologue par la comédienne Denise Guénette, un repas et des activités récréatives.

Si vous désirez participer au congrès, veuillez compléter les fiches de réservations prévues à cet effet. Tous vos secrétariats régionaux ont reçu des exemplaires de ces fiches.

## LA RECONNAISSANCE DES ACQUIS

Dans la région de Saint-Jean-Longueuil-Valleyfield, le conseil exécutif croit en la reconnaissance des acquis. C'est pourquoi nous avons pensé remettre une attestation pour services rendus aux femmes qui ont occupé un poste aux différents paliers, au cours de l'année.

Au congrès régional, la présidente a remis une attestation à chaque membre du c.a. ainsi qu'aux responsables de comités. Chaque responsable en remettra une à ses adjointes.

Aux assemblées de secteurs, les agentes de liaison ont remis une attestation à chaque présidente d'AFEAS locale qui, à leur tour, en remettront une à chaque membre de leur c.a. et aux responsables de comités. Ces responsables en remettront une à leurs adjointes.

Nous avons un beau projet à présenter à nos membres. Il s'agit du projet «Autonomie personnelle et financière des femmes». Voici une bonne occasion de leur parler concrètement de la reconnaissance des acquis. Peut-être qu'ainsi leur curiosité et leur attention seront-elles plus éveillées? La meilleure façon de leur en faire réaliser l'importance, n'est-elle pas en leur donnant l'exemple?

Nous espérons que la tradition que nous commençons chez nous, cette année, se répandra dans les années à venir, au niveau de la province. C'est pourquoi nous avons pensé partager,



José Gauvreau, attachée politique et Violette Trépanier, ministre à la condition féminine

reuse et nous a permis de vérifier les intentions du gouvernement vis-à-vis nos dossiers prioritaires.

*Lise Girard*

## MÉDIAS

En 1988 les déléguées AFEAS adoptaient une résolution voulant que le palier provincial mette sur pied un comité chargé d'assurer un suivi à toutes nos recommandations concernant les médias. Le comité ainsi formé a systématiquement révisé toutes nos positions sur les médias, identifié les organismes où on peut faire pression et proposé des moyens d'action.

de Rimouski. Nous souhaitons y rencontrer au-delà de 1 000 membres. Les activités débuteront vendredi soir avec l'adoption des rapports de l'année 89-90 et la remise des Prix Azilda Marchand et Solange Gervais. Le samedi avant-midi, les congressistes étudieront, en ateliers, les propositions élaborées par les AFEAS locales et adoptées par les congrès régionaux. Laplénrière débutera le samedi après-midi pour se terminer le dimanche avant-midi, après la célébration de la parole. Dimanche après-midi, on lancera la campagne de recrutement et on élira les membres du conseil exécutif.

sans prétention, l'idée que nous avons eue.

*Nicole Denoury*  
conseillère

## NOUVELLES DE PIOPOLIS

Déjà l'année 1990! Comme le temps passe vite, c'est pourquoi il ne faut rien laisser filer. Nous avons accompli de belles choses depuis le début de l'année. Nous comptons soixante-et-une membres, soit deux de plus que l'an dernier. Nous remercions celles qui se sont occupées du recrutement. Il existe un bel esprit d'équipe entre les membres du conseil d'administration. Elles organisent des réunions mensuelles dynamiques et pour nous toutes, les sujets d'étude sont prioritaires. Nous voulons souligner le beau travail de notre responsable de la publicité, Madame Jeannette Gosselin, pour son assiduité à faire paraître un article, sur le sujet d'étude mensuel, dans notre journal local «L'Echo de Frontenac».

**Album-Souvenir** : Notre intention est de vous présenter une de nos réalisations qui nous tient beaucoup à coeur. Nous avons publié un album-souvenir «Les vingt ans de l'AFEAS de Piopolis 1966-1986», qui raconte le travail des femmes de par chez-nous depuis les débuts de l'AFEAS. Le lancement officiel a eu lieu le 9 avril 1989, à la salle municipale de Piopolis. Plusieurs personnalités y ont assisté : notre présidente régionale, Madame Lise Perreault, notre députée provinciale Madame Madeleine Bélanger, Madame Ernest Désaultels et Madame Laura Grenier, des pionnières, et plusieurs autres.

Cet historique de cent vingt-trois pages, résume les deux cents procès-verbaux de toutes les réunions mensuelles de notre Aféas locale. C'est tellement merveilleux de se relire et de prendre le temps de constater l'évolution qui s'est produite en vingt ans et qui a été marquée par des progrès importants grâce à la ténacité et à la solidarité des membres.

Nos vingt ans AFEAS sont une chose

du passé mais les vingt-cinq ans pointent déjà à l'horizon. Nous aimerions, chères compagnes, vous donner le goût de fouiller vos archives et de rédiger votre propre histoire et ainsi constater l'évolution qui a eu lieu chez vous. Vous pourriez vous servir de notre album-souvenir comme un guide. Vous pouvez vous le procurer au coût de 25\$ l'exemplaire. Ce serait un grand encouragement pour notre Aféas locale et une bonne manière de montrer encore une fois notre solidarité.

Nous acceptons les commandes par la poste ou par téléphone. Contactez Marie-Claude Martineau, 512 rue Principale, Piopolis, GOY 1H0 (819) 583-3176.

*Gilberte Isabelle*  
*Marie-Claude Martineau*

## AFEAS DE NORBERTVILLE

L'Aféas de Norbertville organisait un brunch au profit de la Fabrique de St-Norbert, dimanche le 11 février 1990.

Y prirent part, pour la préparation de la nourriture, les dames bénévoles de l'AFEAS et les marguillères. Ensemble, elles ont travaillé très fort pour la réussite de ce brunch. Plusieurs commanditaires ont participé en donnant de la nourriture et des dons d'argent.

Les nombreux visiteurs ont bien apprécié les mets que l'on offrait et les dames bénévoles se sont dites satisfaites de leur expérience.

En après-midi, Céline Blanchette, notre lère vice-présidente est venue nous entretenir des buts et des réalisations de l'AFEAS, ce qui donna le goût à plusieurs dames présentes de devenir membres de l'AFEAS.

Le tout se termina par le tirage et les prix de présence, qui firent un grand nombre d'heureux. Ce brunch demande beaucoup d'organisation, mais il fut couronné de succès.

*Claudette Lambert*  
secrétaire-trésorière

## SEMAINE DU RESPECT DE LA PERSONNE

La région du Saguenay Lac-Saint-Jean

Chibougamau Chapaïs consacre depuis cinq ans la 4<sup>ème</sup> semaine de janvier «Semaine du Respect de la Personne» et tente d'intensifier l'implication des membres, des intervenants sociaux et de toute la population en faveur d'un plus grand respect des autres.

Nos réflexions ont déjà porté sur les enfants, les femmes battues et les personnes âgées en perte d'autonomie. Les trois brochures produites sur ces projets ont contribué à étaler au grand jour des situations malheureuses.

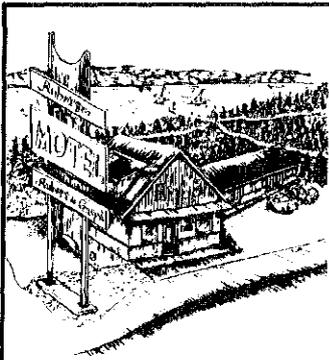
Cette année, c'est vers une autre catégorie de personnes que nous nous sommes tournées : «Les femmes handicapées». Nous avons produit une brochure intitulée : «Echec aux mythes et préjugés» qui réunissait un ensemble de constatations recueillies auprès de ressources régionales. Le travail de recherche effectué par un comité ad hoc de l'AFEAS régionale a permis de nous sensibiliser sur le quotidien, les services, les difficultés et les besoins des personnes handicapées; jeter un peu de lumière, susciter des prises de conscience, en arriver à des revendications légitimes et voir de nouveaux services pour améliorer la qualité de vie de ces personnes.

Pour atteindre nos objectifs, nos Aféas locales ont participé à faire connaître la brochure à leurs membres et aux organismes de leur milieu et invité une femme handicapée à assister à leur assemblée pour présenter un témoignage. Plusieurs autres activités ont été organisées.

Il reste beaucoup de choses à changer en commençant par les mentalités, c'est pourquoi un de nos objectifs est de faire des recommandations pour améliorer les conditions physiques et psychologiques de ces femmes qui vivent avec un handicap.

C'est en sensibilisant nos membres et l'ensemble de la population, en réalisant des actions sociales en vue d'améliorer des conditions de vie que l'AFEAS contribue à façonner une société plus juste.

*Rolange Thivierge*  
relationniste régionale



VACANCE SANTÉ  
À  
L'ESCALE DU  
MIEUX ÊTRE

«Comme l'accalmie  
entre deux tempêtes»

**FORFAITS SELON VOTRE BUDGET:**

De 2 à 7 jours - Programme de 2 ou 3 heures de soins/jour  
- MASSOTHÉRAPIE - ALGOLOGIE - ESTHÉTIQUE

• Accueil chaleureux

• Ambiance familiale

• Groupe restreint

• Attractions et activités de la région

«UN SÉJOUR REVIVIFIANT»

À

L'AUBERGE PHILIPPE AUBERT INC.

34, Ave de Gaspé,  
Saint-Jean Port Joli, GOR 3G0  
(1 heure de Québec)  
Informations et brochures:  
1-418-598-3311 OU 598-3579



**AU TOUR DU  
VIEUX PALAIS**

Accueil et visite du Centre d'exposition du  
Vieux Palais en compagnie d'une animatrice.

Au choix:  
• Randonnée pédestre au cœur de St-Jérôme et aux  
environs: visite d'une industrie agro-alimen-  
taire d'avant-garde ou d'une fromagerie ou  
d'une boucanerie.

Circuit disponible: de 9h à 12h30  
ou de 13h à 16h30

Coût: \$5.00 par personne incluant les services  
du guide-accompagnateur et une pause-café

**POUR INFORMATION ET RÉSERVATION,**  
veuillez communiquer avec Marie-Josée Brodeur  
au (514) 229-8167 ou  
au Centre d'exposition du Vieux Palais  
au (514) 432-7171



*Saint-Hyacinthe*

*Forfaits de groupes 4990*

Une hospitalité mémorable, un service courtois... un voyage réussi.

*Couleurs automnales*

(Disponible du lundi au vendredi de août à octobre 1990)

- 09h00 Rencontre du guide
- 10h15 Tour de ville, arrêt à la cathédrale ou au marché
- 12h15 Dîner aux Quatre Feuilles (Rougemont)  
(soupe, salade verte, timbales de poulet, légumes  
assortis, tarte aux pommes, thé, café ou lait)
- 14h30 Cueillette de pommes (Rougemont)  
au choix: — Verger Emilie  
— Verger Totem
- 15h45 Retour aux Quatre Feuilles pour une épluchette  
de blé d'inde
- 17h00 Fin de l'excursion

Prix: 23.00 \$ par personne

**Le prix du forfait comprend:**

- Café et muffin à l'accueil
- Visites guidées
- Dîner et épluchette de blé d'Inde  
(musique, animation, taxe et service inclus)
- Balade et 5 lbs de pommes
- Service d'un guide-accompagnateur
- Souvenirs
- Tirages-surprises

Le tarif mentionné est applicable aux groupes de trente (30) personnes et plus.  
Descriptions des menus de groupes et activités de soirée disponibles sur  
demande.

Pour informations et réservations, contactez Nancy Lambert.

**Bureau de tourisme et des congrès  
de Saint-Hyacinthe inc.**

735 ave Ste-Anne,  
St-Hyacinthe (Québec) J2S 5Q6  
(514) 774-7276 (fraîs virés acceptés)



**THEATRE PONT-CHATEAU, «**

**CÔTEAU-DU-LAC**

vous invite à voir un @ toute nouvelle comédie  
québécoise de Bertrand B. Leblanc

**Juste une ^ différence**



**SALLE  
CLIMATISÉE**

Mise en icéno: Yvan Ccinuel!  
Avec luee Pelletier, Catherine Begin, Widemir Normil et Yvari Canuel  
À partir du 5 jyin

du mardi au vendredi, 20 h 30 le samedi, 19 h @ 22 h  
Prix spéciaux pour groupes de 25 père, et +, sauf le samedi  
CROISIÈRE + SOUPER + THÉÂTRE \* 32\$  
Âut. 20 ouest ou Transcanadienne, sortie 17

Réservations:  
avant le 1er juin: **1-764-3334** après **1-456-3224**

**Sujets d'études 1990-91**

septembre

accueil et retrouvailles

octobre

l'évolution du féminisme

novembre

l'euthanasie

décembre

le partage: repas communautaires

janvier

les relations parents-enfants

février

la langue française

mars

priorité d'action

avril

l'auto-guérison

mai

la politique familiale

---

**Programme art et culture**

octobre

le gibier

novembre

le théâtre, la poésie, réécriture

janvier

la couture de tissu extensible

février

la fabrication du papier

mars

les oiseaux de jardin

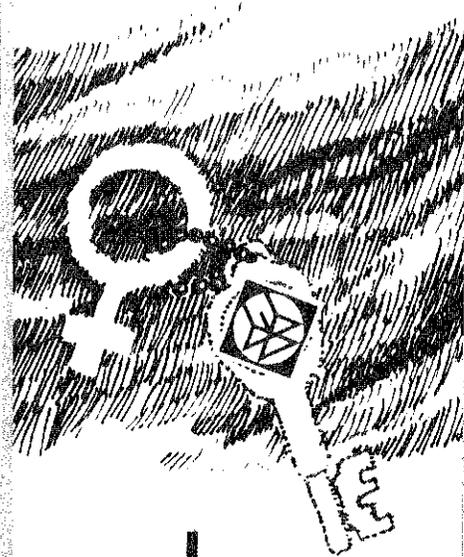
avril

les plantes comestibles

mai

le four micro-ondes

**l'Association féminine  
d'éducation et d'action sociale**



**un plus  
pour moi**



**AFEAS**